

Achetons ANTIQUITÉS

Meubles anciens de tous genres, successions, tableaux de grande valeur, bronze, argenterie, etc. Payons très bons prix, allons partout, acceptons frais vire. Composés un seul numéro: 832-1930

LE SOLEIL

MERCREDI 6 AVRIL 1988
QUÉBEC, 92e année, no 98

70 pages, 3 cahiers + 1 tabloïd

Livraison à domicile (7 jours) 3,00\$

les de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 50¢ 35¢

LOUPEZ

"Loupez... c'est une brillante idée!"
EQUIPEMENT DE CONSTRUCTION, RESIDENTIEL, INDUSTRIEL
ST-GEORGES BCE 226-1718
LÉVIS 835-3343
QUÉBEC 687-5759
CHARLESBOURG 627-1331

LE SPORT

Les petites manies de certains de nos athlètes

♦ Vos petites manies ou « superstitions » n'ont rien d'exceptionnel... du moins, si on les compare à celles de plusieurs athlètes. On est bien loin cependant de la simple patte de lapin, talisman par excellence voilà quelques années. Notre journaliste Yves Poulin a relevé des « cas » bien spéciaux, principalement dans le magazine Sports Illustrated.
Pages S-10 et S-11



Grant Devine

Les droits des francophones en Saskatchewan Le projet de loi du gouvernement Devine choque et déçoit à Ottawa

♦ OTTAWA—Un petit pas en avant estime le gouvernement conservateur. Un net recul juge plutôt l'opposition libérale et néo-démocrate. Le projet de loi du gouvernement de la Saskatchewan abrogeant certains droits des francophones n'a fait l'unanimité que sur un seul point hier à Ottawa: il est décevant et pas satisfaisant.

par Pierre-Paul NOREAU

Alors que les élus sont en congé pour la période de Pâques, la colline parlementaire fédérale s'est malgré tout animée hier en raison du dévoilement la veille de la politique du gouvernement de la Saskatchewan sur les langues officielles.

Alors que la Cour suprême avait reconnu dans un récent jugement

un statut égal pour le français et l'anglais dans cette province, le gouvernement du premier ministre Grant Devine a choisi de restreindre sérieusement la portée de cette décision. Pour ce fait un projet de loi a été présenté au début de la semaine, projet qui prévoit notamment que les lois n'ont pas à être traduites dans les deux langues pour être valides et que le français pourra être utilisé devant les tribunaux, sans pour autant que tout le procès se déroule dans cette langue.

Lire A-2, SASKATCHEWAN...

Autres informations, pages A-4 et A-5

● ÉDITORIAL: Les vrais humiliés
Page B-4



Michel CÔTÉ

Côté prêt à céder son siège à Lucien Bouchard

♦ Alors que le député de Chicoutimi à la Chambre des Communes, M. André Harvey décline l'offre qui lui a été faite de céder sa circonscription au nouveau secrétaire d'État du Canada, M. Lucien Bouchard, l'ex-ministre Michel Côté, député de Langelier, serait disposé à abandonner la vie politique si le premier ministre Mulroney le lui demandait, pour remettre son siège à M. Bouchard. « Quand le premier ministre vous demande quelque chose, c'est certainement à considérer très sérieusement », a déclaré M. Côté hier à La Presse. Ce dernier s'est dit toutefois « déçu » des rumeurs voulant que le nouveau ministre, nommé jeudi dernier, songe à Langelier pour entrer aux Communes. « C'est un peu comme si on disait: Côté, tasse-toi », a confié l'ancien titulaire de l'Expansion économique régionale, forcé de quitter le cabinet pour avoir omis de révéler l'existence d'un emprunt de \$250,000 auprès d'un ami.
Page A-9

Proposition pour aider la famille à faible revenu

Un \$100 par mois «non imposable» à chaque enfant

♦ La pauvreté au Québec est de plus en plus un obstacle à la famille, constate le Conseil des affaires sociales et de la famille. Une famille sur cinq vit dans la pauvreté. C'est maintenant la venue d'un premier enfant qui est menacée

par Damien GAGNON

Comme élément majeur de solution, le conseil propose, dans un avis remis au premier ministre, M. Robert Bourassa, et à plusieurs de ses ministres, une allocation familiale de \$100 par mois par enfant. Cette allocation non imposable et non remboursable serait pleinement indexée au coût de la vie.

C'est un véritable cri d'alarme que lance le conseil. Ce n'est pas la première fois qu'il intervient en faveur des familles. S'il a choisi de revenir à la charge, c'est qu'il dispose de données récentes sur l'évolution de la situation des parents et des enfants au Québec, a précisé, hier, la présidente de l'organisme, Mme Madeleine Blanchet. Elle est d'avis que le gouvernement doit connaître ces nouveaux éléments avant d'arrêter son choix sur des mesures concrètes qui engageront l'avenir des familles.

Pendant que le gouvernement tarde à adopter une politique familiale, les familles, dont les parents sont âgés de 25 à 34 ans, là où se concentre la majorité des naissances, la proportion de familles à faible revenu est passée de 11,7 pour 100 en 1979 à 19 pour 100 en 1986, soit une famille sur cinq. De 1981 à 1985, les familles monoparentales ont vu leur revenu annuel diminué de \$2,000, passant à \$16,596. Pour une famille biparentale qui gagnait en moyenne \$38,386 en 1981, le revenu n'avait augmenté que de \$265 en 1985.

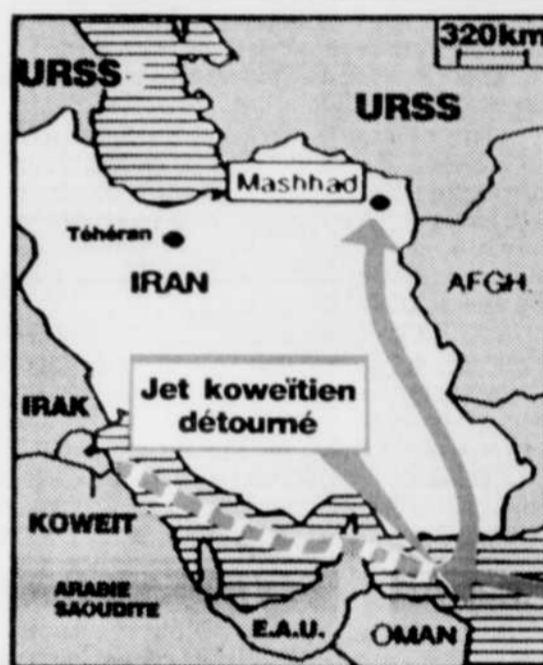
Lire A-2, FAMILLE...

Autres informations, page A-6



Mme Madeleine Blanchet, présidente du Conseil des Affaires sociales et de la famille.

Un avion du Koweït détourné vers l'Iran



Menaces contre les membres de la famille de l'émir du Koweït

♦ Les pirates de l'air qui ont détourné, hier, un Boeing 747 des Kuwait Airways vers l'Iran, demandent, entre autres, la libération de 17 prisonniers détenus au Koweït, mais leurs exigences sont considérées comme « inacceptables » par les dirigeants koweïtiens qui les ont rejetées. Le Boeing 747 avec 112 personnes à bord (97 passagers, dont trois membres de la famille de l'émir du Koweït, et un équipage de 15 personnes) a été détourné pendant le vol Bangkok-Koweït sur l'aéroport de la ville iranienne de Mashhad, a indiqué Radio-Téhéran. Les pirates ont proféré des menaces contre les membres de la famille de l'émir du Koweït.
Les détails, page B-5



A Saint-Eustache, les Turcs qui marchent sur Ottawa, ont goûté à « l'hospitalité québécoise » en dégustant des fèves au lard dans une cabane à sucre.

Turcs: remise en branle des procédures de déportation

♦ Pendant qu'une certaine de Turcs poursuivent aujourd'hui leur marche sur Ottawa, les autorités de l'Immigration ont remis en branle les procédures devant conduire à leur renvoi en Turquie prévu pour la fin du mois d'avril, à moins de directives contraires d'ici là. M. Richard Saint-Louis, chargé de l'application de la loi auprès de la direction québécoise de l'Immigration, a confirmé hier que les arrangements de départ pour les 37 Turcs étaient refaits.
Page A-8

LA CONSOMMATION



L'ère des trimotos révolue

♦ L'ère des trimotos, ces véhicules tout-terrain (VTT) est révolue. La demande décroissante depuis plusieurs années est maintenant à peu près inexistante. « On a trop décrié ce véhicule », lance un vendeur de Jourdain Sports de Charlesbourg. Il n'y a plus aucune trimoto neuve en vente chez les concessionnaires de véhicules trois-roues de l'agglomération urbaine de Québec. C'est du moins ce qui ressort d'un sondage effectué par LE SOLEIL au cours des derniers jours auprès d'une quinzaine de marchands de VTT de la région.
Cahier C

LE SOMMAIRE

- Annonces classées C-6 à C-14
- Arts B-8 à B-10
- Bridge C-10
- Consommation Cahier C
- Crayons de soleil B-6
- Décès C-15
- Économie B-12 à B-15
- Éditorial B-4
- Horoscope C-10
- Monde B-5, B-7, B-11
- Mots croisés C-9
- Mot mystère C-9
- Où aller à Québec B-10
- Patron C-13

LA MÉTÉO

Ciel variable avec vents modérés. Maximum de 5 à 7. Demain: nuageux avec quelques averses.
Détails, page C-6

Développement du Vieux-Port: Jean Garon exige un moratoire

♦ Pour le député péquiste de Lévis, Jean Garon, le gouvernement fédéral doit cesser de favoriser d'abord les promoteurs immobiliers et consulter les citoyens sur l'aménagement du Vieux-Port. Hier, à l'Assemblée nationale du Québec, M. Garon, a exigé l'imposition d'un moratoire sur toute transaction ou tout projet de développement dans le Vieux-Port de Québec. Du même souffle, il a demandé la tenue d'audiences publiques dans les meilleurs délais sur les orientations de développement à retenir pour l'avenir. Notre journaliste Pierre Martel explique.
Les détails, page A-3

SUITES de la première page**FAMILLE...**

1,100 naissances de moins en 1987

De 97,498 en 1980, le nombre de naissances a glissé à 84,579 en 1986. Pendant la même période, les naissances augmentaient de huit pour 100 en Ontario. La baisse s'est poursuivie en 1987. Le Québec a enregistré 1,100 naissances de moins que l'année précédente.

Dans plus de 72 pour 100 des cas, la baisse est attribuable à la diminution des nouveau-nés de premier et deuxième rang, ce qui fait dire à Mme Madeleine Blanchet que le gouvernement fait fausse route s'il choisit d'axer son programme d'aide aux familles pour la venue d'un troisième enfant comme le prévoit le programme du Parti libéral. Une telle mesure ne rejoindrait que 15 pour 100 des familles.

Il est évident, d'affirmer Mme Blanchet, qu'il faut que le Québec mette l'accent sur une politique de création d'emplois et de protection de ces emplois. C'est à son avis ce qui fait la différence entre le Québec et l'Ontario. C'est d'abord, dit-elle, la situation financière qui empêche les jeunes couples d'avoir des enfants.

Mais d'ajouter Mme Blanchet, le gouvernement doit prendre des mesures concrètes et immédiates. « La situation démographique alarmante du Québec, la dégradation du pouvoir d'achat et les conditions de travail précaires des jeunes parents commandent un redressement sans précédent dans notre histoire, depuis la dernière guerre. »

En plus d'une allocation de \$100 par mois par enfant, le conseil propose que soit versée une allocation de bienvenue de \$1.000 pour le premier enfant d'une famille et de \$500 pour les autres enfants. Il recommande d'instaurer un programme d'aide à l'habitation réservée aux familles qui accueillent un troisième enfant et plus.

\$2 milliards annuellement

Ces mesures, de soutien économique aux familles, évaluées à près de deux milliards de dollars, peuvent s'autofinancer en réaménageant les quelque vingt programmes existants destinés aux familles, affirme le conseil. Cela suppose une négociation avec le gouvernement fédéral afin d'adapter, par exemple, la modulation de son allocation familiale à la nouvelle situation démographique du Québec, précise Mme Blanchet.

L'important, de poursuivre Mme Blanchet, c'est de ne pas confondre une politique familiale de soutien aux parents et aux enfants avec une politique sociale de lutte contre la pauvreté. Les enfants ne doivent pas servir de prétexte à l'équité fiscale et encore à diminuer le déficit des gouvernements, d'ajouter la présidente du conseil.

Elle a dénoncé la réforme fiscale du gouvernement canadien qui consacre, dit-elle, l'érosion du soutien économique accordé aux parents. Elle note également que le gouvernement du Québec a lui aussi réservé quelques mauvaises surprises aux parents. Dans le budget de 1986, en introduisant le mécanisme des exemptions pour enfants à charge, il a exigé le remboursement des allocations familiales.

« Pire encore, dans le but de favoriser les familles nombreuses le budget de 1987 inversait l'allocation de disponibilité qui était, depuis son instauration, de \$300 pour un premier enfant, de \$200 pour un deuxième et de \$100 pour le troisième. Le gouvernement a ainsi économisé \$65 millions sur le dos des familles. »

Cet avis du conseil a fait l'objet d'une vaste tournée de consultation auprès des syndicats, des associations patronales, des associations de familles et des groupes de femmes. ●

SASKATCHEWAN...

De l'avis du sénateur Lowell Murray, ministre d'état aux relations fédérales-provinciales dans le cabinet Mulroney, la décision du gouvernement constitue un petit pas en avant. « C'est loin d'être l'idéal » précise-t-il toutefois, en faisant valoir que des droits complets, entre autres en matière de services gouvernementaux et d'éducation, constituaient cet objectif à atteindre.

La décision du gouvernement conservateur de la Saskatchewan n'offre que bien peu de garanties aux francophones de cette province, évalue M. Murray. Cependant, le ministre a tout au long de sa critique cherché à atténuer celle-ci en soulignant que les possibilités offertes par le projet de loi 2 pouvaient être intéressantes si la loi était interprétée avec libéralisme et générosité.

Le premier ministre Brian Mulroney devrait avoir l'occasion au cours des prochains jours de rencontrer son homologue Grant Devine et discuter de la question, a expliqué le sénateur. Chose certaine, l'offre fédérale sur l'aide technique et financière pour la traduction des lois tient toujours.

A son avis, la décision du gouvernement Devine ne met pas en danger l'accord du Lac Meech, même si l'esprit de l'entente constitutionnelle ne se retrouve pas complètement dans le projet de loi provincial, convient-il.

Pour les Fransaskois cependant, l'adoption de l'accord constitutionnel arrivera trop tard pour qu'ils puissent l'invoquer dans la restauration de leurs droits, reconnaît le sénateur-ministre.

Unité nationale menacée

La critique du parti libéral en matière de langues officielles, le député d'Ottawa-Vanier Jean-Robert Gauthier, tenait lui un langage beaucoup moins nuancé.

« Je suis choqué par cette décision mesquine du gouvernement de Grant Devine. Ce n'est plus le pays que je croyais construire avec l'accord constitutionnel de 1982 et que je croyais améliorer avec l'entente du Lac Meech. »

A son avis, les droits acquis des Fransaskois qui existaient depuis 1905 comme l'a reconnu la Cour Suprême, viennent subitement de se transformer en privilèges partiels. Ce n'est certainement pas à l'esprit de l'accord constitutionnel, tranche-t-il. « Enlever des droits, c'est loin de protéger une minorité. » Et l'argument du nombre ne tient pas à son avis, en faisant référence au fait que les Fransaskois représentent 3 pour 100 de la population provinciale.

Même s'il juge que la décision du gouvernement Devine est marquée au coin de l'intolérance et du manque de générosité, M. Gauthier souhaite que le gouvernement de Robert Bourassa ne fasse pas de même après le jugement de la Cour Suprême sur l'affichage. « S'il veut que l'accord du Lac Meech survive, M. Bourassa doit se montrer généreux. »

Quant au gouvernement Devine, il le somme d'ouvrir les négociations avec les Fransaskois qui ont selon lui surtout besoin de services de santé, de sécurité et de services publics dans leur langue.

Le député néo-démocrate Lorne Nystrom allait lui-aussi dans cette même veine, tout en reconnaissant que la fédération canadienne est fragile et que justement, l'unité nationale passe par le traitement réservé aux différentes minorités.

Le choix de M. Devine est extrêmement décevant et va soulever l'opposition des néo-démocrates du Parlement de la Saskatchewan, a-t-il prédit. Selon lui, ce choix de rejeter les droits des francophones est exclusivement basé sur l'analyse de la politique interne de la province et n'a rien à voir avec les coûts.

Le Nouveau parti démocratique (NPD) fait appel à MM. Mulroney et Bourassa pour qu'ils forcent M. Devine, co-signataire de l'entente du lac Meech, à respecter sa parole en redonnant ses droits à la minorité ou en amorçant tout au moins des négociations avec eux. ●

Le cahier "HABITAT" du SAMEDI... un outil indispensable pour simplifier vos corvées de rénovation.

LE SOLEIL**ABONNEMENT: 647-3333**

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

Le gouverneur du Massachusetts Michael Dukakis savourant une bière pendant la campagne électorale à Milwaukee.

Dukakis gagne au Wisconsin et au Colorado

♦ MILWAUKEE (AFP, AP) - Le gouverneur du Massachusetts Michael Dukakis a gagné hier la primaire démocrate du Wisconsin (81 délégués en jeu), devant le pasteur noir Jesse Jackson, qu'il a également légèrement battu aux caucus du Colorado.

M. Dukakis a été déclaré vainqueur alors qu'après dépouillement de 30 pour 100 des votes, il avait obtenu 47 pour 100 des voix contre 31 pour 100 à son rival. Le sénateur du Tennessee Albert Gore termine troisième avec 16 pour 100 et le sénateur de l'Illinois Paul Simon quatrième avec 5 pour 100.

Côté républicain, le vainqueur est une nouvelle fois le vice-président George Bush (85 pour 100), qui ne faisait face à aucune opposition sérieuse et auquel l'investiture

du parti ne peut plus échapper.

Michael Dukakis a par ailleurs remporté une courte victoire sur M. Jesse Jackson dans les caucus démocrates du Colorado qui se sont déroulés lundi mais dont les résultats ont été retardés par un dépouillement extrêmement lent.

Le gouverneur du Massachusetts était donné vainqueur alors qu'il était crédité de 45,4 pour 100 des voix après dépouillement de 73 pour 100 des votes, contre 39,5 pour 100 à M. Jackson, 2,7 pour 100 au sénateur du Tennessee Albert Gore, 12,2 pour 100 des suffrages étant non engagés.

Ce résultat devrait permettre à M. Dukakis de s'adjuger 21 des 45 délégués qu'enverra le Colorado à la convention démocrate d'Atlanta en juillet, contre 17 à M. Jackson, 7 autres étant non engagés.

La lenteur du dépouillement au Colorado a soulevé la colère de M. Jackson, qui a accusé l'establishment démocrate de l'État, et notamment le président local du parti Buie Seawell, d'avoir « un comportement biaisé et politiquement amoral » et de « contrôler délibérément le processus » en demeurant président après s'être prononcé publiquement en faveur de Dukakis. ●

Joe Kennedy interpellé en Ulster

♦ BELFAST (AFP) - Le parlementaire américain Joe Kennedy, en visite en Irlande du Nord, a été impliqué hier soir dans un incident avec des soldats britanniques dans le quartier catholique de Belfast-Ouest, sous l'oeil des caméras de la télévision britannique.

Joe Kennedy, fils du sénateur Robert Kennedy, assassiné en 1968 à Los Angeles, a été interpellé par une patrouille de soldats britanniques alors qu'il visitait un quartier catholique en compagnie du prêtre de la paroisse St Pierre, dans la voiture de ce dernier.

Quand un des soldats a demandé au prêtre de s'écarter de la voiture pour fouiller son coffre, Joe Kennedy, 35 ans, est intervenu en disant: « Vous ne pouvez pas faire ça à un prêtre ». Un des soldats a alors pris le parlementaire américain par un bras, ce qui l'a mis très en colère. « Bas les pattes », lui a-t-il lancé. « Pourquoi ne retournez-vous pas dans votre pays ? », a alors dit le soldat en s'éloignant, répliquant aussitôt retournée à son auteur par Joe Kennedy.

Joe Kennedy a ensuite poursuivi sa visite et s'est dit « préoccupé », comme de nombreux catholiques

américains d'origine irlandaise, par ce qui se passe en Ulster, notamment par la différence entre le taux de chômage des catholiques et celui des protestants - deux fois moins touchés - dans la province.

Au cours de son voyage de quatre jours en Ulster, Joe Kennedy rencontrera des représentants des deux communautés (catholique et protestante) avant d'être reçu, vendredi, par le premier ministre irlandais, M. Charles Haughey, à Dublin. Il visitera également la maison ancestrale des Kennedy à Wexford (sud de la république d'Irlande). ●

LA QUOTIDIENNE
tirage du 5 avril
3-5-3
0-6-2-0

LE 31 POUR HOMME

▶ tissus pure laine, ultra-légers...

▶ une collection exclusive au 31...

NOS COMPLETS ITALIENS**459.95**

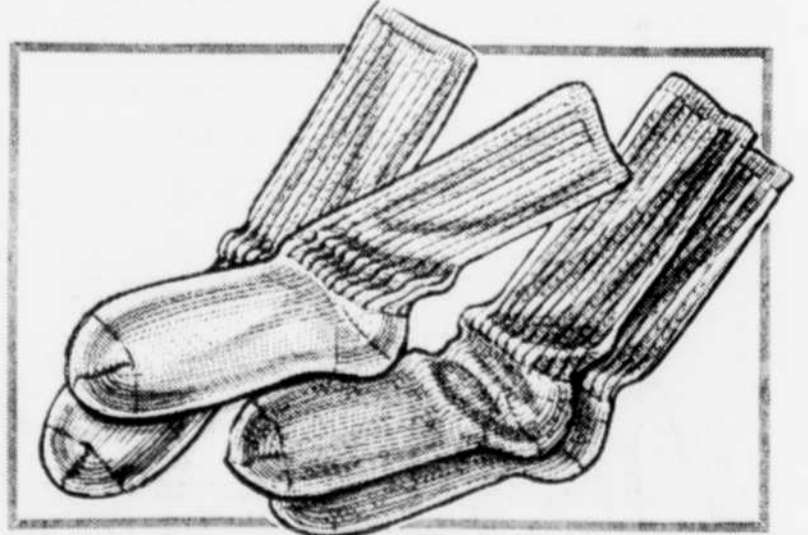
une collection superbe de tissus pure laine, ultra-légers pour la belle saison dans des textures, des motifs très subtils et discrets... la coupe italienne, impeccable... le veston sans ouverture, les revers un peu plus larges, le pantalon à plis doublé jusqu'aux genoux. 38 à 44. rég. 595.00



▶ achat spécial...

CHEMISES HABILLÉES PUR COTON**59.95**

style habillé, rayures fantaisie en couleurs mode, signées alexander julian, des chemises pur coton de coupe ample pour une nouvelle proportion moins ajustée sous le complet. tons de rose, bleu, turquoise sur blanc. 14½ à 16½. rég. 90.00



▶ achat spécial...

BAS COTON MAILLE CÔTELÉE**3.99**

mélange exceptionnel pour son confort, 95% coton peigné, 5% lycra assurant une élasticité parfaite. pied en tricot fin, jambe côtelée. gamme complète de couleurs pastel, vives et de terre. taille unique. rég. 5.00

la maison

simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

nos trois magasins sont ouverts du lundi au mercredi de 9.30 hres à 17.30 hres le jeudi, vendredi de 9.30 hres à 21 hres et le samedi de 9.30 hres à 17 hres.

Transactions ou projets de développement dans le Vieux-Port Garon exige l'imposition d'un moratoire



Le député péquiste de Lévis, M. Jean Garon estime que le moratoire exigé doit toucher aussi le projet immobilier en discussion depuis quelques mois entre Rocois Construction, les autorités du Vieux-Port et de la ville de Québec.

♦ Le député péquiste de Lévis à l'Assemblée nationale du Québec, M. Jean Garon, a exigé, hier, l'imposition d'un moratoire sur toute transaction ou tout projet de développement dans le Vieux-Port de Québec. Du même souffle, il a demandé la tenue d'audiences publiques dans les meilleurs délais sur les orientations de développement à retenir pour l'avenir.

par Pierre MARTEL

Pour le député de Lévis, ces deux demandes sont un minimum. « Il faut que le gouvernement fédéral cesse de favoriser d'abord les promoteurs immobiliers et qu'il consulte les citoyens sur l'aménagement du site », dit-il.

M. Garon estime, en outre, que le moratoire exigé doit toucher aussi le projet immobilier en discussion depuis quelques mois entre Rocois Construction, les autorités du Vieux-Port et de la ville de Québec.

« Tout le site actuel devrait être gelé entièrement jusqu'à ce que la population et les groupes intéressés aient pu se faire enten-

dre. Cet endroit est avant tout un port de mer. Ensuite, il doit être un lieu de détente, un lieu public. Ce ne doit pas être un site pour les spéculateurs », précise le député de Lévis.

Il ajoute : « Le Vieux-Port, c'est un bien public qui a déjà coûté \$130 millions aux citoyens depuis 10 ans. Va-t-on maintenant permettre à quelques privilégiés plus fortunés de s'accaparer l'essentiel de cet espace de premier plan sur le fleuve et la ville et laisser aux citoyens un trottoir pour la promenade ? »

Commission d'enquête

Le député Garon souhaite même que les audiences publiques puissent déboucher sur une commission royale d'enquête comme celle que le gouvernement fédéral vient de décréter pour le vieux port de Toronto.

Il affirme qu'il y aurait plus de motifs de faire une enquête sur le Vieux-Port de Québec qu'il y en a pour en faire une sur celui de Toronto. « Tout le grenouillage, la façon de faire n'est pas normale. Nous n'avons pu voir les états financiers de la Société immobilière

du Vieux-Port au cours des dernières années ».

Idealement, selon lui, une telle initiative pourrait intéresser le gouvernement central, celui de Québec ainsi que la ville de Québec.

Pouvoir

Pourquoi avoir attendu aussi longtemps pour dénoncer une situation qui s'est développée depuis le début des années 1980 alors que son parti était au pouvoir au moment où les grandes transformations du Vieux-Port ont été entreprises par le gouvernement fédéral ?

« Le gouvernement du Québec n'a pas été mis dans le coup. Le ministre fédéral responsable du dossier du Vieux-Port à cette époque, M. André Ouellet, se vantait de ne pas consulter le Québec. Nous apprenions dans les journaux ce que le fédéral décidait. Nous étions placés constamment devant des faits accomplis. Faits qui changeaient souvent en cours de route », a lancé M. Garon en guise d'excuse.

Au sujet de la suggestion de l'ex-ministre Denis Veaugeois de démolir les Terrasses du Vieux-

Port, le député Garon souligne qu'il revient à la population d'indiquer ce qu'il faut faire avec cet édifice.

Arrondissement historique

Le député de Lévis explique, par ailleurs, que les options de développement retenues et mises en application par le fédéral contrevennent aux engagements que le Canada a pris devant l'Unesco en faisant inscrire l'arrondissement historique de Québec sur la liste du patrimoine mondial.

« Les travaux d'aménagement et de construction réalisés par la Société du Vieux-Port ont été effectués dans le mépris le plus total des caractéristiques qui font la valeur de l'arrondissement historique de Québec et ils ont eu pour effet d'édifier un mur entre la ville et le fleuve », affirme-t-il.

Enfin, M. Garon conclut que le gouvernement fédéral est loin d'avoir prêché par l'exemple. « Les réalisations ne sont pas conformes aux orientations initiales et aux travaux prévus dans le plan directeur soumis par PLURAM et adopté en 1980, et qui devait servir de guide pour le réaménagement de ce territoire ».

Le Fonds Andrée-Boucher Un délai d'un an avant de pouvoir fermer les livres

♦ Il faudra attendre au moins un an avant d'envisager la liquidation du Fonds de défense Andrée-Boucher. Mais, encore là, le délai de fermeture des livres pourrait être beaucoup plus long.

par Pierre MARTEL

« Le délai de prescription de plusieurs actions judiciaires, arrêtées à la suite de l'entente avec M. Roméo Gionet, est d'un an dans plusieurs cas. Donc, nous préférons attendre un an avant de prendre une décision quant à l'avenir de mon fonds de défense », d'indiquer la mairesse de Sainte-Foy, Mme Andrée Boucher.

Entre-temps, le fonds, qui approchent les \$65,000, sera placé, pour une période d'un an, au plus haut taux d'intérêt possible.



La mairesse de Sainte-Foy, Mme Andrée Boucher.

« Au bout d'un an, nous devrions prendre une décision. Est-ce que nous laisserons les fonds en placement pour ne verser que les intérêts aux oeuvres que nous avons choisies lors du lancement du fonds ? Est-ce nous liquiderons tout le fonds en le versant en totalité aux oeuvres ? Nous verrons dans 12 mois », dit-elle.

Rappelons que, lors du lancement de son fonds de défense en décembre, Mme Boucher avait annoncé que si cet argent ne devenait plus nécessaire, il sera versé aux oeuvres suivantes : la Fédération des policiers-pompiers (aide aux grands brûlés), la Maison Jean-Lapointe ou tout autre organisme voué à la réhabilitation des drogués et des alcooliques, les manoirs Ronald-McDonald (en priorité celui de Sainte-Foy), la fondation du Centre psycho-pédagogique (enfants souffrant de problèmes socio-affectifs et pédagogiques) et les maisons dévouées à la protection et à la réhabilitation des femmes victimes de violence.

Gionet. Par ailleurs, le comité exécutif de la ville de Sainte-Foy vient de mandater la firme d'actuaire, Jacques Parent et Associés, pour procéder à un appel d'offres auprès des compagnies d'assurance relativement à la rente viagère que la ville de Sainte-Foy doit verser au capitaine Roméo Gionet.

D'ici peu, on saura donc combien va coûter à la ville de Sainte-Foy la rente viagère de \$32,500 (indexée de 3.5 pour 100 par année) qu'elle s'est engagée à verser à M. Gionet.



Le Club automobile du Québec a jusqu'en septembre 1989 pour renouveler son bail ou quitter les locaux qu'il occupe présentement à Place Belle-Cour, sur le boulevard Laurier, à Sainte-Foy.

Le Club automobile du Québec songe à reloger son siège social

♦ Le Club automobile du Québec (CAA-Québec) cherche à se reloger. L'organisme a jusqu'en septembre 1989 pour renouveler son bail ou quitter les locaux qu'il occupe à Place Belle-Cour, sur le boulevard Laurier, à Sainte-Foy.

par Yves THERRIEN

Le vice-président du CAA, M. Jean-Claude Dufresne, a confirmé au SOLEIL, que le club désirait faire l'acquisition d'un immeuble en tout ou en partie, notamment dans le secteur du carrefour des autoroutes de la Capitale et Laurentienne.

« Nous aurions préféré demeurer sur le boulevard Laurier, affirme M. Dufresne, mais il n'est pas possible d'acheter ou de faire construire un édifice dans ce secteur. »

La décision du conseil d'administration devrait être prise au cours du mois d'avril. « Nous devons prendre une décision rapidement si nous retenons l'hypothèse de la construction d'un nouveau siège social », ajoute M. Dufresne.

Pour sa part, le directeur général du CAA, M. Robert Darbelnet, indique qu'il est théoriquement possible pour le club de renouveler le

bail à Sainte-Foy, mais la préférence va à la construction d'un édifice en raison des besoins grandissants en espace.

Le club a envisagé trois emplacements, l'un à Charlesbourg, l'un aux limites de Québec et le dernier à Sainte-Foy. Occupant une surface d'environ 20,000 pieds carrés, à Sainte-Foy, le CAA désire un édifice qui aurait entre 25,000 et 30,000 pieds carrés de locaux de bureau pour déménager la centaine d'employés de ses services administratifs tout en conservant près de 5,000 pieds carrés pour desservir sa clientèle du secteur de Sainte-Foy.

« À partir du moment où la décision sera prise de quitter nos locaux actuels, précise M. Darbelnet, nous conserverons assurément une succursale à Sainte-Foy, probablement au même endroit. »

Pour l'instant, le club n'a pas l'intention de reloger le centre de vérifications techniques situé dans l'avenue Saint-Jean-Baptiste, près du boulevard Hamel. « La clientèle connaît bien le centre, ajoute le directeur général. Le terrain nous appartient, et nous ne voyons pas la nécessité de quitter le secteur, même si l'hypothèse de regrouper tous les services a été explorée. »

Programme d'assainissement des eaux sur la Rive-Sud Un Lauzonais défend son patrimoine écologique



La propriété des Latendresse, à Lauzon, se trouve dans le tracé des conduits de déviation des eaux usées de Lévis et de Lauzon. Le propriétaire croit que l'on fera un tort irréparable aux arbres centenaires.

♦ LAUZON - Convaincu que les autorités responsables du programme d'assainissement des eaux sur le territoire de Lévis, de Lauzon, de Saint-David et de Pintendre n'ont pas fait leurs devoirs, un citoyen de Lauzon, M. Carol Latendresse, demande au ministre de l'Environnement « de les rappeler à l'ordre ».

par Gilbert LEDUC

Denise et Carol Latendresse et leurs trois enfants habitent au 8, rue Lévis, à Lauzon. Leur maison, plus que centenaire, est bordée d'érables, de merisiers, de pins et de sapins tout aussi ancestraux. « Notre parc d'arbres », se plaisent-ils à désigner cet endroit qu'ils craignent de perdre à tout jamais puisque leur propriété se situe sur le tracé des conduits de déviation des eaux usées de Lévis et de Lauzon. Les Latendresse parlent de « sacage de leur patrimoine écologique et résidentiel » et de la « dépossession de leurs droits individuels ». Ils ont tout tenté pour obtenir

les raisons pour lesquelles les servitudes seront installées sur leur propriété et non pas sur la voie publique. Depuis janvier, Carol Latendresse, un candidat défait lors du dernier scrutin municipal à Lauzon, réclame que la Société québécoise d'assainissement des eaux et la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Desjardins lui soumettent les études comparatives ainsi que les différents scénarios élaborés par les professionnels.

Hier après-midi, M. Latendresse rencontrait des responsables de ce projet de plus \$45 millions dans l'espoir de mettre la main sur ces documents. Son humeur, lorsque LE SOLEIL l'a joint chez lui, en soirée, en disait long sur le dénouement de l'entretien de l'après-midi. « Ce fut une grosse farce. On a tenté de me déstabiliser en me disant que l'on allait modifier le tracé d'une dizaine de pieds », tempêtait M. Latendresse qui, dès ce matin, fera appel à la Commission d'accès à l'information pour forcer la SQAÉ et la

RIAD à lui remettre toute la documentation pertinente.

Le cas de M. Latendresse n'est ni plus ni moins une confrontation entre l'intérêt privé et l'intérêt public, indique-t-on dans le camp des responsables du projet. On affirme qu'aucune étude comparative n'a été faite pour ce secteur de Lauzon parce qu'il apparaissait évident pour les experts que le tracé choisi allait coûter moins à la collectivité.

Selon M. Michel Laforest, gérant de projet, il en coûterait \$140,000 de plus si le tracé empruntait la voie publique. « On peut toujours tout faire mais à quel prix ? » pose-t-il.

« Comme citoyens, nous sommes d'accord de participer collectivement au financement de ce projet d'assainissement des eaux. Mais, en aucun temps, nous ne voulons sacrifier notre patrimoine écologique », conclut M. Latendresse, qui n'entend nullement rendre les armes.

EN BREF...

■ **Un triste jour** - (OTTAWA) Le commissaire aux langues officielles, d'Iberville Fortier, a déclaré, hier, que les suites



D'Iberville FORTIER

que la Saskatchewan entend donner à la décision de la Cour suprême constituait « un triste jour dans l'histoire du Canada ». Selon le commissaire, le ce projet « n'assure toujours pas la pleine égalité de statut du français et de l'anglais en ce qui a trait au processus législatif ».

Néanmoins, a-t-il souligné, le projet de loi déposé par le gouvernement Devine, lundi, constitue une confirmation législative du droit d'employer le français à l'assemblée législative et dans toutes les procédures pénales et civiles, incluant celles devant les tribunaux quasi-judiciaires. Il se déclare solidaire des « demandes légitimes des Fransaskois » et se réjouit de ce que le gouvernement fédéral ait offert sa pleine coopération à cette province.

M. Fortier espère, enfin, qu'il ne soit pas trop tard pour améliorer ce projet de loi, afin de protéger l'existence des Canadiens d'expression française de la Saskatchewan.

■ **Une humiliation pour les...francophones** - OTTAWA (PC) - La décision de la Saskatchewan est contraire à l'Accord du lac Meech et constitue un mauvais précédent qui pourrait causer du tort aux anglophones du Québec, a déclaré, hier, le député libéral, Warren Allmand. « Je suis extrêmement déçu », de dire M. Allmand au cours d'une interview téléphonique. « Si j'étais francophone, je m'en sentirais humilié », a-t-il ajouté, faisant allusion à la déclaration controversée, du mois dernier, du commissaire aux langues officielles d'Ottawa, M. D'Iberville Fortier, à savoir que le Québec était en train d'humilier sa minorité anglophone. M. Allmand affirme que la Saskatchewan devrait, soit avoir suivi à la lettre une décision de la Cour suprême confirmant les droits des francophones dans la province, soit négocié avec la minorité francophone sur ce qu'il aurait fallu faire. Au lieu d'agir ainsi, a-t-il poursuivi, le gouvernement de la Saskatchewan a pris une décision unilatérale et réduit les droits des francophones dans la province, ce qui est « contraire à l'esprit du lac Meech » qui oblige Ottawa et toutes les provinces à préserver la nature bilingue du pays. M. Allmand a aussi exprimé son inquiétude que le Québec suive l'exemple de la Saskatchewan lorsque la Cour suprême se prononcera bientôt sur la constitutionnalité de la législation concernant l'unilinguisme français dans l'affichage.

■ **De quoi modifier l'accord** - FREDERICTON (PC) - Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, a déclaré hier que la décision du gouvernement de la Saskatchewan sur les droits linguistiques des francophones de cette province met en évidence la nécessité de modifier l'Accord constitutionnel du lac Meech. Pour M. McKenna, qui s'oppose à la ratification de l'entente constitutionnelle, le geste du gouvernement de la Saskatchewan prouve à quel point il importe d'assurer la protection des droits linguistiques des minorités. M. McKenna a dit regretter la décision de la Saskatchewan, qui représente, selon lui, un revirement dans la direction que le Canada lui semblait avoir prise en termes de protection des droits linguistiques. M. McKenna est réticent à entériner l'entente constitutionnelle du lac Meech parce que celle-ci pourrait affaiblir les droits constitutionnels des femmes, des autochtones et des francophones hors-Québec, dit-il.

Les droits linguistiques en Saskatchewan

Un petit pas en avant, croit le gouvernement Mulroney

♦ OTTAWA - Un petit pas en avant, estime le gouvernement conservateur. Un net recul, juge plutôt l'opposition libérale et néo-démocrate. Le projet de loi du gouvernement de la Saskatchewan abrogeant certains droits des francophones n'a fait l'unanimité que sur un seul point, hier, à Ottawa : il est décevant et pas satisfaisant.

par Pierre-Paul NOREAU

Alors que les élus sont en congé pour la période de Pâques, la colline parlementaire fédérale s'est, malgré tout, animée, hier, en raison du dévoilement, la veille, de la politique du gouvernement de la Saskatchewan sur les langues officielles.

Alors que la Cour suprême avait reconnu dans un récent jugement un statut égal pour le français et l'anglais dans cette province, le gouvernement du premier ministre Grant Devine a choisi de restreindre sérieusement la portée de cette décision. Pour ce fait, un projet de loi a été présenté au début de la semaine, projet qui prévoit notamment que les lois n'ont pas à être traduites dans les deux langues pour être valides et que le français pourra être utilisé devant les tribunaux, sans pour autant que tout le procès se déroule dans cette langue.

De l'avis du sénateur Lowell Murray, ministre d'État aux relations fédérales-provinciales dans le cabinet Mulroney, la décision du gouvernement constitue un petit pas en avant. « C'est loin d'être l'idéal », précise-t-il toutefois, en faisant valoir que des droits complets, entre autres en matière de services gouvernementaux et d'éducation, constituaient cet objectif à atteindre.

La décision du gouvernement conservateur de la Saskatchewan n'offre que bien peu de garanties aux francophones de cette province, évalue M. Murray. Cependant, le ministre a, tout au long de sa critique, cherché à atténuer celle-ci en soulignant que les possibilités offertes par le projet de loi 2 pouvaient être intéressantes si la loi



« C'est loin d'être l'idéal », affirme le sénateur Lowell Murray, ministre d'État aux relations fédérales-provinciales dans le cabinet Mulroney. M. Murray juge toutefois que la décision du gouvernement conservateur de la Saskatchewan constitue un petit pas en avant.

était interprétée avec libéralisme et générosité.

Le premier ministre Brian Mulroney devrait avoir l'occasion, au cours des prochains jours, de rencontrer son homologue Grant Devine et discuter de la question, a expliqué le sénateur. Chose certaine, l'offre fédérale sur l'aide technique et financière pour la traduction des lois tient toujours.

À son avis, la décision du gouvernement Devine ne met pas en danger l'accord du lac Meech,

même si l'esprit de l'entente constitutionnelle ne se retrouve pas complètement dans le projet de loi provincial, convient-il.

Pour les Fransaskois cependant, l'adoption de l'accord constitutionnel arrivera trop tard pour qu'ils puissent l'invoquer dans la restauration de leurs droits, reconnaît le sénateur-ministre.

Unité nationale menacée

Le critique du Parti libéral en matière de langues officielles, le député d'Ottawa-Vanier Jean-Robert Gauthier, tenait, lui, un langage beaucoup moins nuancé. « Je suis choqué par cette décision mesquine du gouvernement de Grant Devine. Ce n'est plus le pays que je croyais construire avec l'accord constitutionnel de 1982 et que je croyais améliorer avec l'entente du lac Meech. »

À son avis, les droits acquis des Fransaskois, qui existaient depuis 1905 comme l'a reconnu la Cour suprême, viennent subitement de se transformer en privilèges partiels. Ce n'est certainement pas l'esprit de l'accord constitutionnel, tranche-t-il. « Enlever des droits, c'est loin de protéger une minorité. » Et l'argument du nombre ne tient pas, à son avis, en faisant référence au fait que les Fransaskois représentent trois pour 100 de la population provinciale.

Même s'il juge que la décision du gouvernement Devine est marquée au coin de l'intolérance et du manque de générosité, M. Gauthier souhaite que le gouvernement de Robert Bourassa ne fasse pas de même après le jugement de la Cour suprême sur l'affichage. « S'il veut que l'accord du lac Meech survive, M. Bourassa doit se montrer généreux. »

Quant au gouvernement Devine, il le somme d'ouvrir les négociations avec les Fransaskois qui ont, selon lui, surtout besoin de services de santé, de sécurité et de services publics dans leur langue.

Le député néo-démocrate Lorne Nystrom allait, lui aussi, dans cette même veine, tout en recon-



Le choix de M. Devine est extrêmement décevant et va soulever l'opposition des néo-démocrates du Parlement de Regina, a prêté le député Lorne Nystrom. À son avis, la fédération canadienne est fragile et l'unité nationale passe par le traitement réservé aux différentes minorités.

naissant que la fédération canadienne est fragile et que justement, l'unité nationale passe par le traitement réservé aux différentes minorités. Le choix de M. Devine est extrêmement décevant et va soulever l'opposition des néo-démocrates du Parlement de la Saskatchewan, a-t-il prêté. Selon lui, ce choix de rejeter les droits des francophones est exclusivement basé sur l'analyse de la politique interne de la province et n'a rien à voir avec les coûts.

Le Nouveau parti démocratique fait appel à MM. Mulroney et Bourassa pour qu'ils forcent M. Devine, cosignataire de l'entente du lac Meech, à respecter sa parole en redonnant ses droits à la minorité ou en amorçant tout au moins des négociations avec eux. ●

Le secret de mon succès.



Le choix.

Le blouson n'est pas seulement une mode printemps-été, il est aussi un style de vie. Voilà un vêtement léger, ample, au design simple, fort recherché.

Nous vous offrons un très grand choix car nous avons sélectionné pour vous 16 modèles différents de la «Collection Bovet», en 100 % coton et coton imperméabilisé dans une variété de teintes et dans les tailles 36 à 60.

À gauche, couleur beige safari. Au centre, 3 couleurs - gris, cerise et marine. À droite, royal.

À partir de 70 \$

Bovet

Le projet de loi sur les droits linguistiques en Saskatchewan Les francophones hors Québec estomaqués



Le président de la Fédération des francophones hors Québec, Yvon Fontaine.

♦ OTTAWA - La Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) est loin de voir avec optimisme l'avenir des Fransaskois. La bonne foi du premier ministre Grant Devine de la Saskatchewan est en ce sens carrément mise en doute, compte tenu des dispositions restrictives qu'il vient de proposer sur la place du français dans sa province.

par Pierre-Paul NOREAU

Lorsqu'on lui a demandé sa réaction, hier, au projet de loi sur la langue présenté en début de semaine par le gouvernement Devine, les premiers mots du directeur général de la FFHQ, Aurèle Thériault, ont été: «Je suis estomaqué.»

Sa surprise s'explique par le fait que le premier ministre Devine avait été le premier chef de gouvernement à faire adopter l'entente constitutionnelle du lac Meech par son assemblée législative. Or, de l'avis de M. Thériault, cette entente présumait d'une ouverture envers les minorités.

Plutôt que de respecter cet esprit, le gouvernement Devine ar-

rive avec son projet de loi 2 qui rend légales les lois unilingues anglaises et qui constitue un net recul pour les droits des francophones dans cette province, analyse-t-il. «S'il n'est pas de mauvaise foi, il faut se poser de sérieuses questions sur sa compréhension de la dualité linguistique», demande le directeur général Thériault.

Celui-ci ne tenait, hier, nullement à pavoiser, même si son organisme avait mis en garde le gouvernement fédéral sur les faiblesses de l'entente constitutionnelle justement en ce qui a trait à la protection et à la promotion des minorités dans chaque province. La décision du gouvernement conservateur de la Saskatchewan semble leur donner raison pour ce qui est de l'interprétation que les différents gouvernements peuvent faire des obligations reliées à cet accord.

Le président de la FFHQ, Yvon Fontaine, était, lui, moins réfractaire à souligner cet aspect dans un com-

munié émis, hier, en fin de journée. «Dans l'esprit de beaucoup, et à notre avis aussi, cette action accentue l'axe d'un Canada anglais et d'un Québec français. Elle démontre également que l'entente constitutionnelle, dans sa formulation actuelle, n'assure pas aux francophones de l'extérieur du Québec une protection accrue de leurs droits. Voilà pourquoi la FFHQ réclame à grands cris que le rôle de la promotion de la dualité canadienne soit inscrit dans la Constitution du Canada.

Pessimisme

M. Thériault ne croit pas, par ailleurs, que de nouvelles négociations puissent changer la décision du premier ministre Devine afin que la petite communauté francophone de 30,000 personnes de la Saskatchewan obtienne davantage. Les Fransaskois ont, à plusieurs reprises au cours des derniers mois, eu l'occasion de discuter avec les représentants du gouvernement provincial pour faire valoir leur point de

vue. La FFHQ en appelle, malgré tout, au premier ministre Devine, au gouvernement fédéral et à tous les autres gouvernements signataires de l'entente constitutionnelle pour faire montre de plus de générosité ou pour faire pression auprès des conservateurs de la Saskatchewan.

M. Thériault ne cache pas que l'impact d'une telle décision peut être dramatique pour l'ensemble des minorités francophones hors Québec.

Il ne peut qu'expliquer la décision du premier ministre Devine par des motifs politiques. L'argent n'a rien à voir là-dedans, conclut-il, puisque le gouvernement fédéral s'est déjà montré disposé à venir en aide au gouvernement provincial sur cette facette. M. Devine a simplement eu peur de l'impact négatif dans sa province. Pourtant, estime M. Thériault, la majorité des anglophones sont très ouverts sur la question des droits linguistiques des francophones. ●

Les hauts et les bas des vols vers la Côte-Nord

♦ Une bonne et une mauvaise nouvelle d'Inter-Canadien pour les Nord-Côtiers: des tarifs très réduits et un vol le matin pour Sept-Îles; plus de vol le matin pour Baie-Comeau.

par Marc SAINT-PIERRE

C'est ce qui se dégage des indications formulées par le vice-président aux relations publiques et aux communications chez Inter-Canadien, Guy Sarrazin, au cours d'une conférence de presse, hier, à Sept-Îles.

À partir de maintenant, et ce jusqu'au 25 juin, il en coûtera \$119 pour un aller simple Sept-Îles/Montréal comparativement à \$182 et \$99 pour Québec au lieu de \$155.

Aller-retour, moyennant des réservations sept jours à l'avance et à la condition d'un séjour d'au moins un dimanche à destination, c'est

\$149 qu'il en coûtera entre Sept-Îles et Montréal. Et \$129 pour Québec.

Autre cadeau d'Inter-Canadien amené par la concurrence féroce que se livrent les transporteurs aériens: \$89 pour un aller-retour Sept-Îles/Québec et \$99 pour Montréal moyennant certaines conditions, dont un séjour d'au moins trois nuits à destination. Le nombre de places est en outre limité.

De quoi favoriser les gens d'affaires, a dit, par ailleurs, M. Sarrazin. Inter-Canadien entend rétablir son vol du matin à partir du 1er mai. Le vol quittera Sept-Îles à 6h45 pour arriver à 8h15 à Québec et à 9h20 à Montréal. Le retour s'effectuera de Montréal à 18h25 et de Québec à 19h30 pour un atterrissage à 20h45 à Sept-Îles.

Baie-Comeau

Quant au vol du matin, un temps réclamé à cor et à cri par Baie-Comeau, il sera vraisemblablement aboli par Inter-Canadien, le 26 juin.

Le vol, d'abord éliminé par la société aérienne puis rétabli le 18 janvier, n'attire pas suffisamment d'usagers, a indiqué le vice-président d'Inter-Canadien.

«Malheureusement, a-t-il dit, le vol ne décolle pas. La clientèle n'est pas là. Ce qui tend à démontrer que nous avions eu raison de l'enlever. Il y a eu plus de représentations d'organismes que d'usagers sur le vol», a conclu M. Sarrazin en faisant référence à la levée de boucliers d'il y a quelques mois. ●

CLINIQUE DE VARICES
Docteurs NADEAU, COUTURE et associés

2145, CHEMIN STE-FOY
STE-FOY, QUE. G1V 1S1
TEL.: (418) 687-1816

OMNIPRATICIENS
TRAITEMENTS DE
VARICES-COUPEROSE

BOISÉ DES AUGUSTINES
Vue superbe sur le fleuve

Pour vente et location, 2 ou 3 chambres à coucher, à partir de 1 500\$ par mois

687-3931

A tout moment... Que diriez-vous d'une savoureuse

Lasagne

SEULEMENT **3.25\$**

GIORGIO

Centre d'achats Place Sainte-Foy, 653-0126
13, Marie-de-l'Incarnation, 688-0418

ALLIANCES
30% de rabais

Landry-Jacot
738, MAIL CENTRE-VILLE

Les 3 jours de **L'HIPPOPOSSIBLE ASSIETTE**
Les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine de 17h00 à 22h00

10 CUISSES de GRENOUILLES SUR LIT DE RIZ **7.95**

8 LANGOUSTINES SUR LIT DE RIZ **8.95**

FONDUE CHINOISE
2 assiettes de viande et 1 assiette de 5 sauces **7.29**

PLACE BOURG-ROYAL
1010, 80e Rue est
Charlesbourg
628-4472

PENSEZ-Y

ABONNEZ-VOUS À NOTRE CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE DIRIGÉ PAR UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS HAUTEMENT QUALIFIÉS

Équipement ultramoderne:

- Hydra-Gym
- Poids et haltères
- Universal (câbles et poulies)
- Ergo-cycles
- Bains libres
- Sauna
- Air climatisé
- Suivi individuel

UNE ATMOSPHÈRE STIMULANTE ET ENTRAÎNANTE

SESSION DE PRINTEMPS
Durée: 10 semaines
Début: 11 avril

- Workout musculaire sans saut
- Natation (bébé, enfant, adulte)
- Cours de langue (anglais et espagnol)
- École de karaté "Yoseikan" (enfant et adulte)
- etc.

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT

Québec
835, boul. St-Cyrille ouest
Québec (Québec)
G1S 1T4
527-2518

20%
DE RABAIS SUR TOUTE LA MARCHANDISE.
*Exclus Polo Ralph Lauren & uniformes scolaires.

vente après Pâques

jusqu'au 9 avril
Carte verte 009183

clément

POISSONNERIE QUAI-BEC

SECTIONS DE CRABES DES NEIGES Fraîches 6.99\$ lb	FILETS DE SAUMON DU PACIFIQUE 6.99\$ lb
CREVETTES DE MATANE (Grosses). Produit congelé 9.99\$ lb	QUICHE DE FRUITS DE MER Produit maison 4.69\$ ch.

FAUBOURG LAUDANCE STE-FOY RUE DU CAMPANILLE (7 jours/semaine) 653-6097	HALLES FLEUR DE LYS 245, SOUMANDE (7 jours/semaine) 527-3039	44, BOUL. KENNEDY GALERIES ROND-POINT, LÉVIS 835-1581	574, BOUL. ROCHETTE BEAUPORT 663-1733
--	---	---	---

PLACE STE-FOY / GALERIES DE LA CAPITALE / PLACE CARNAVAL / SHERBROOKE / TROIS-RIVIERES / MONTREAL / PLACE FLEUR DE LYS

Proposition de création d'un centre pour promouvoir la famille

♦ Le Conseil des affaires sociales et de la famille recommande la création d'un centre de solidarité qui serait formé, contrôlé et financé par les familles elles-mêmes.

par Damien GAGNON

Dans un avis remis au gouvernement du Québec et intitulé « Pour être fier d'être parent », le conseil estime nécessaire de renforcer la solidarité des familles. Ce centre, précise la présidente du conseil, Mme Madeleine Blanchet, aurait comme objectif la promotion de la solidarité entre les familles en soutenant, développant et faisant connaître les initiatives d'entraide ou de soutien aux parents dans les différents milieux de vie où ils évoluent.

Il aurait également comme mandat de faire valoir les besoins, les droits et les intérêts des familles auprès des gouvernements, des syndicats et du patronat.

Le conseil suggère que ce centre soit financé en sous-trayant du montant d'allocation familiale proposée par le conseil (\$100 par mois), un montant de cinq dollars. La somme totale ainsi recueillie, soit \$4,650,000 serait versée au centre.

Outre les mesures de soutien économique aux familles telles que l'allocation de \$100 par mois par enfant, ainsi qu'une allocation de bienvenue de \$1,000 pour un premier enfant et de

\$500 pour les autres, le conseil propose aussi une série d'autres moyens pour favoriser la natalité.

Un monde du travail plus accueillant

Mme Blanchet constate que le monde du travail demeure relativement réfractaire à la fonction parentale. Seules, dit-elle, quelques grandes institutions privées offrent un service de garde. Elle note que le conseil a été vivement critiqué par la Chambre de commerce du Québec pour avoir proposé des congés parentaux.

Le conseil croit donc nécessaire de modifier la Loi sur les normes minimales du travail pour prolonger le congé de maternité à huit mois avec pleine compensation salariale; de créer une caisse d'assurance-maternité dont le financement serait tripartite et assumé par les employés, les employeurs et le gouvernement; d'établir une formule de congé parental facultatif avec ou sans solde, à la suite du congé de maternité.

Mme Blanchet croit également que les entreprises devraient participer au développement de services d'entraide aux parents, y compris les services de garde en milieu de travail.

Quant aux services de garde, le conseil réclame du gouvernement une augmentation du nombre de places et une extension de la prématernelle plein temps pour les enfants de quatre et cinq ans. ♦

Manifestation chez la ministre Lavoie-Roux

Santé mentale : des organismes à l'agonie demandent \$1 million

♦ Une centaine de personnes, descendues de Montréal, armées de pancartes, ont envahi, hier, les bureaux de la ministre Thérèse Lavoie-Roux, sur le Chemin Sainte-Foy, à Québec, dans l'espoir de la convaincre de débloquer le million nécessaire à la survie d'une vingtaine de ressources parallèles en santé mentale, menacées de disparition faute de fonds, dans la région de la métropole.

par Monique GIGUÈRE

Même s'ils n'ont pu s'entretenir avec la ministre de la Santé et des Services sociaux (MSSS), absente pour quelques jours de vacances, les manifestants ne sont pas repartis complètement bredouilles pour Montréal après une occupation de l'étage pendant six heures. Après s'être fait tirer un peu l'oreille, le sous-ministre en titre, M. Réjean Cantin, a pris l'engagement ferme de leur donner une réponse d'ici au plus tard 10 jours.

« Vous avez un problème parce que quelqu'un vous a donné de l'argent qu'il n'avait pas », a lancé M. Cantin, qui visait le Conseil régional de la santé et des services sociaux du Montréal métropolitain (CRSSMM). Selon les explications fournies par le Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec, les fonds qui ont servi à financer les 18 organismes en difficulté de la région de Montréal, au cours des quatre dernières années, provenaient de la « marge de manoeuvre » des grands établissements psychiatriques. Cette « marge de manoeuvre » étant épu-



Le Soleil, Roland Marcoux

Les manifestants ont occupé, hier, les bureaux de la ministre Lavoie-Roux pour attirer son attention sur les difficultés financières que traversent certaines ressources parallèles et communautaires en santé mentale.

sée depuis le 31 mars, c'est ce qui explique que le Regroupement se tourne maintenant vers le ministère pour lui demander de prendre la relève.

Un organisme déjà, l'Agence de réinsertion communautaire (ARC), a fermé ses portes le 1er avril, a signalé la présidente, Michèle Blanchard. Pour 10 autres, la fermeture ne serait plus qu'une question de jours. Les huit derniers les plus menacés pourront, quant à eux, survivre jusqu'en juin grâce à un budget d'appoint de l'ordre de \$250,000 débloqué par le Conseil régional de Montréal en attendant la décision

du ministère. Ces ressources, qui offrent des solutions concrètes aux problèmes de réadaptation psychosociale que vivent les ex-patients psychiatriques, prennent diverses formes : suivi dans la communauté, réinsertion au travail, programmes de jour, soir et fin de semaine.

Tant bien que mal

Dans l'ensemble de la province, 22 ressources sur les 41 que représente le Regroupement sont menacées de disparition, dont 18 de la région de Montréal et trois de la Montérégie. À Québec, un porte-parole d'Auto-psy, Jean Denis, a dé-

claré que, bien que sous-financées, les ressources de la région s'en tiraient tant bien que mal. Pour maintenir tous leurs services, les 41 organismes du Regroupement auraient besoin d'un budget annuel assuré de \$3,5 millions, soit un manque de \$1 million.

En cette époque de réintégration sociale, \$1 million, cela semble bien peu, aux yeux des manifestants d'hier, pour maintenir sur pied 18 ressources. Le ministère manque de cohérence, a déploré une responsable sociale. Il prône la réinsertion sociale, mais lésine sur les budgets pour la réaliser. ♦

LE CHANDAIL

Le chandail à motif Jacquard de Tip Top allie des motifs frappants aux combinaisons de couleurs les plus populaires cette saison. Vous aimerez la coupe confortable et l'entretien facile de ce chandail en acrylique lavable à la machine. Une offre exceptionnelle.

LE PRIX 21⁹⁹

LE SOLDE SE TERMINE SAMEDI

TIP TOP

LE CHEF DE FILE



Relations industrielles

L'impact des chartes des droits sera débattu par quelque 600 congressistes

♦ L'impact des chartes des droits sur le régime de relations industrielles sera le thème abordé par le département de relations industrielles de l'université Laval, lors de son 43e congrès tenu les 11 et 12 avril, à Québec.

par **Brigitte BRETON**

« Le sujet est d'actualité, commente au SOLEIL le professeur Gilles Ferland, car de récentes décisions de la Cour suprême indiquent que notre régime de relations industrielles pourrait être affecté par une référence aux dispositions de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne et de la loi canadienne sur les droits de la personne. »

Notre régime des relations de travail s'est développé au fil des ans

Le Droit embauche 6 employés

♦ OTTAWA (D'après PC) — Une représentante de la direction du quotidien Le Droit a confirmé, hier, que six nouveaux employés ont entrepris un cours d'apprentissage sur le fonctionnement de l'équipement de l'atelier de composition.

Le Droit ne publie pas depuis le 20 février, à cause de la grève de ses 190 employés de bureau et de production.

Le cours des nouveaux employés, a noté Mme Guylaine de Muy, va durer de quatre à cinq semaines. Il est possible qu'on fixe alors une date pour une reprise de publication, sans la participation des grévistes.

La CEQ recrute deux syndicats d'infirmières

♦ Les syndicats représentant les 3,350 infirmières de Trois-Rivières et du Bas-Saint-Laurent sont, depuis hier, affiliés à la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ).

Depuis les derniers mois, des ententes de services liaient les deux syndicats et la CEQ. La centrale compte maintenant 10,000 salariés dans le secteur de la santé.

selon une approche axée sur la défense et la promotion des valeurs collectives, mentionne le département dans un communiqué. Or, la Charte québécoise des droits et libertés de la personne et la Loi canadienne sur les droits de la personne, qui ont vu le jour ces dernières années, semblent privilégier le statut de l'individu.

M. Ferland rappelle qu'en Ontario et en Colombie-Britannique, des salariés ont déjà invoqué des dispositions de la charte des droits pour contester le prélèvement automatique d'une cotisation syndicale ou l'utilisation des cotisations pour appuyer un parti politique.

Au cours du congrès, les 600 participants attendus se demanderont si les chartes des droits remettront en cause les acquis de notre régime de relations industrielles et si elles modifient la gestion du personnel en imposant de nouveaux critères ou certaines réserves en matière d'embauche, de promotion et de licenciement.

Les conférenciers aborderont la question en discutant de l'ancienneté, des structures salariales, de l'évaluation des tâches, en vertu de l'article « à travail équivalent, salaire égal », du monopole de la représentation syndicale et du droit aux moyens de pression.



Les nouveaux arrivés printemps-été

- Impers importés
- Coordonnés (tailleurs)
- Jupes, robes, pantalons
- Ensemble 2 pièces (blouses et jupes)

MANNEQUIN
Place Québec



PROMOTION SPÉCIALE DE LA SEMAINE
15% de rabais sur tous les tailleurs printaniers

Simone Paris
LE PRÊT-À-RAVIR
2646, CHEMIN STE-FOY, PLACE CORANIT, STE-FOY
656-1902

QUELLE BONNE AUBAINE! PARLEZ ANGLAIS AVANT VOS VACANCES D'ÉTÉ

- Profitez de notre méthode visuelle la plus rapide et la plus efficace pour moins de \$5 par leçon.
- Conversation anglaise avec des instructeurs qualifiés.
- Notre cours "RABAIS" comprend: soit 40 leçons, 3 livres et inscription pour 225\$ ou: 80 leçons, 3 livres et inscription pour* 375\$.
- Nos groupes sont formés de 4 à 7 élèves max.
- Nous offrons d'autres cours individuels ou sur cassettes VIDEO ou AUDIO.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS:

LPS
Langues, Productions, Services, Ltée
681-6375
Cours de culture personnelle.

TOUTES NOS MONTURES DE LUNETTES SONT MAINTENANT RÉDUITES JUSQU'À

60%
en vigueur à l'achat de lunettes complètes, avant le 30 avril 1988

En effet
ÉPARGNEZ 30\$, 60\$ ET MÊME JUSQU'À 100\$
SUR LE PRIX RÉGULIER DE NOS MONTURES SPÉCIALEMENT ÉTIQUETÉES
PROFITEZ DU SERVICE PERSONNEL ET DES CONSEILS JUDICIEUX DE

Yves R. Girard
Opticien d'ordonnances
1307, chemin Sainte-Foy, Québec
(face à l'église Saint-Sacrement)

PRENEZ RENDEZ-VOUS MAINTENANT
681-3578 681-3579 681-0982

ENTREPOSEZ
votre
FOURRURE
OU VOTRE PELISSE
CHEZ LALIBERTÉ
ET RECEVEZ
EN CADEAU



LA NOUVELLE
CARTE PRIVILÈGES
Qui vous permet de réaliser d'intéressantes économies dépassant facilement le coût de votre entreposage. Obtenez en tout temps:

10%* DE RABAIS SUR TOUS VOS ACHATS, MÊME SUR LES PRIX DÉJÀ RÉDUITS.
Au comptant ou à crédit. Aucune limite d'achats.
ET LES
RÉPARATIONS GRATUITES
avec tout achat de vêtements

* Non valide sur la fourrure et les services connexes, sur les pelisses, au restaurant et au rayon des cosmétiques.



UN AUTRE CADEAU
- 5\$
Remis au comptoir d'entreposage à chaque personne nous confiant une ou plusieurs fourrures, ce bon d'achat est valide sur tout achat effectué le jour même de l'entreposage de votre fourrure. Aucun achat minimal requis (Un seul coupon par personne). Non valide au restaurant.

UNE BELLE OCCASION D'ÉCONOMISER LE JOUR MÊME DE VOTRE ENTREPOSAGE.

MARANDA LUSTRE
Profitez de la période d'entreposage pour commander un bon nettoyage de votre fourrure par le fameux procédé Maranda Lustre.

2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT
sur présentation de votre reçu d'entreposage, au rayon des bijoux.

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC 525-4841

LE SEUL SPÉCIALISTE EN FOURRURE POUVANT VOUS OFFRIR AUTANT DE PRIVILÈGES.

Marche sur Ottawa

Les Turcs continuent de se tirer d'affaire

♦ **SAINT-HERMAS (PC)** - La centaine de Turcs marchant sur Ottawa ont réussi hier encore à trouver sur leur route suffisamment de gens de bonne volonté pour les tirer d'affaire pour une deuxième journée consécutive.

par **Rolande PARENT**

« Ça se dessine au fur et à mesure. Les portes s'ouvrent », explique Marc Daigneault de la Communauté de l'Arche, axée sur la non-violence, qui accompagne le groupe et dont la connaissance du français et de l'anglais lui vaut de négocier avec les communautés locales autant la nourriture que les matelas et les couvertures.

Hier, le groupe est passé de 125 à 90. Les vacances de Pâques étant terminées, certains amis des revendicateurs du statut de réfugié devaient retourner au travail.

Pour la première journée, lundi, ils ont parcouru une quarantaine de kilomètres et trouvé refuge au centre communautaire de Saint-Eustache. Ils y ont obtenu un repas froid et des matelas de gymnastique pour y étendre leur sac de couchage.

Cette marche vers Ottawa, dans le but d'inciter le ministère fédéral de l'Immigration à suspendre les ordres d'expulsion vers la Turquie, a suscité jusqu'ici quelques manifestations d'hostilité.

Sur un des murs du centre

communautaire de Saint-Eustache, on avait écrit: « Sales Turcs, allez-vous en chez vous. »

Sur la route, à l'occasion, certains ont lancé « Dehors », a également rapporté un marcheur.

En matinée hier, malgré les ampoules aux pieds et les raideurs dans les jambes, la marche a repris. Cette fois vers la cabane à sucre pour le déjeuner.

Un homme d'affaires du coin, André Frenette, aidé des Chevaliers de Colomb et des Filles d'Isabelle avait recueilli une petite somme pour payer une partie des frais. Le propriétaire de l'érablière, Jean Renaud, a consenti un prix de faveur.

Mis à part les endroits où il est prévu de passer la nuit, et encore, la

marche de ce groupe de Turcs s'improvise au fil des heures.

C'est le curé de Saint-Eustache, André Racine, qui a téléphoné au curé de Saint-Hermas, en fin de soirée, pour lui demander d'abriter à son tour les Turcs pour la nuit.

Vers midi hier, le curé de Saint-Hermas, Claude Landry, n'avait eu aucune nouvelle des Turcs ou de leurs accompagnateurs.

Vers 15h00, il a su qu'effectivement les marcheurs s'arrêteraient dans son centre communautaire. Il a offert le repas du matin.

Le repas du soir sera offert par le Club Lions de Lachute. Il a d'abord été question qu'un traiteur de Lachute le prépare. Mais c'est le Château Mirabelle, sur la route 148,

qui s'est retrouvé avec la commande de préparer une centaine de spaghettis à la viande.

Les Turcs y seront conduits par autobus scolaire, après un bref repos au centre communautaire de Saint-Hermas.

Le curé Landry considère que les Turcs sont des victimes depuis le début et blâme les organisateurs de la marche pour leur improvisation.

Trompés par des agents de voyage, abusés par des avocats, ils se retrouvent maintenant sur la route avec très peu de nourriture en réserve, sans couvertures et sans qu'un gîte n'ait été prévu à chaque étape.

« Les organisateurs n'ont pas le droit de les mettre sur le chemin comme ça.

Ils abusent des marcheurs. Mais les gens d'ici ont du cœur et même s'ils ne sont pas d'accord avec leur geste, il n'est pas question de les laisser dehors traîner sur le chemin », a-t-il dit.

« Je crois que quelqu'un devrait prendre le téléphone et préparer les choses à l'avance », a-t-il ajouté.

Mais les deux doyens du Club Lions de Lachute, Bertrand L'Heureux et Gabriel Valois sont confiants que d'autres clubs comme le leur, Richelieu et Optimiste, feront leur part dans les prochains jours.

Un Turc arrivé ici à titre de réfugié en 1980, Ozdemir Tezcan, a pour sa part acheté à ses compatriotes une quarantaine de paire de souliers de course, pour ceux qui en avaient le plus besoin, à l'aide d'un fonds spécial.

Les Turcs ont parcouru 27 kilomètres hier et devront se rendre 40 kilomètres plus loin aujourd'hui, à Grenville.

Aucune personnalité ou membre de parti politique qui ont récemment, sous les caméras, signé une pétition et demandé à Ottawa de permettre aux Turcs de demeurer ici ne se sont encore joints aux marcheurs. ♦

Les procédures de déportation remises en branle

♦ **MONTREAL (PC)** - Alors que la centaine de Turcs poursuivaient hier leur marche vers Ottawa les autorités de l'Immigration remettaient en branle les procédures devant conduire à leur renvoi en Turquie au cours des prochaines semaines.

« Nous refaisons ce matin des arrangements de départ pour les 37 Turcs dont les départs ont été annulés la semaine dernière », confirmait hier au DEVOIR, M. Richard Saint-Louis, chargé de l'application de la loi auprès de la direction québécoise de l'Immigration.

Les départs sont prévus pour la fin du mois d'avril « à moins de directives contraires d'ici là ».

Les renvois des Turcs ont été annulés, le 22 mars dernier, après qu'une entente soit intervenue entre Québec et Ottawa, au terme d'un siège tenu dans une église de l'est de Montréal.

Les services de M. Saint-Louis avaient alors été avisés « que tous

les renvois étaient suspendus à travers le Canada », a-t-il rappelé hier au DEVOIR. Depuis, cette directive a été modifiée.

Le nouveau ministre fédéral de l'Immigration, Mme Barbara McDougall, n'a montré jusqu'ici aucune indication de clémence face aux ressortissants turcs qui demandent de pouvoir rester au Canada pour des raisons humanitaires.

Les marcheurs font partie d'une vague d'environ 2,000 Turcs arrivés au Québec entre novembre 1986 et janvier 1987 après avoir été induits en erreur quant aux possibilités d'émigrer au Canada.

Mme McDougall a rencontré jeudi dernier les hauts fonctionnaires de l'Immigration fédérale et a eu des entretiens avec le nouveau ministre d'Etat à l'Immigration, Mme Monique Vézina.

Depuis, la direction québécoise de l'Immigration n'a reçu aucune directive quant à une suspension ou un report des renvois. « It's business as usual », résumait hier M. Saint-Louis.

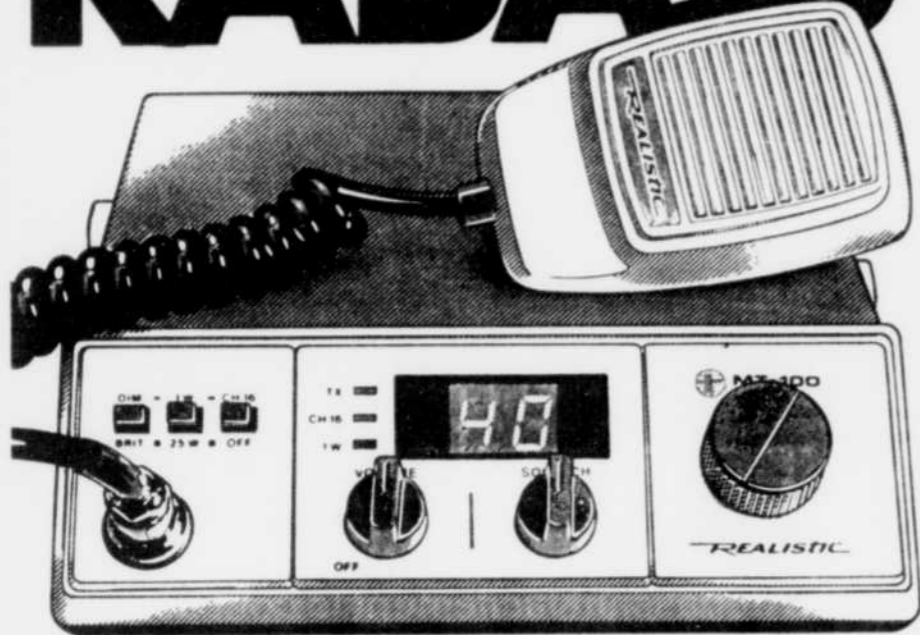
Les compagnies aériennes qui devront défrayer le retour des Turcs dans leur pays — notamment Sabena, Iberia, et Air France — ont jusqu'ici collaboré avec les autorités.

Mme McDougall n'a pas encore répondu aux télex du ministre québécois de l'Immigration, Mme Louise Robic, l'avisant de sa disponibilité à discuter de la question des revendicateurs de refuge.

On peut toutefois s'attendre à ce que les deux ministres prennent position plus clairement sur la question turque d'ici la fin de la semaine, faisait savoir hier l'attaché de presse de Mme Vézina, M. Michel Pepin. ♦

L'ONDÉE D'AVRIL RABAIS JUSQU'À 50%

Le solde expire le 30 avril 1988



249.95 19-8210
~~299.95~~

Radio marine MT-100. 1 W/25 W commutable. 64 canaux de réception et 54 d'émission. Canal 16 prioritaire pour les urgences. Réception en FM.

rabais \$50

Téléphone auto-composant sans fil à mémoire de 30 num. et code de sécurité programmables pour éviter l'utilisation intempestive de votre ligne. Chargeur de piles intégré.

169.95 43-552
~~249.95~~

rabais \$50



Rabais sur le 1000 HX

Compatible MS-DOS. 256 K, unité de disque 3 1/2 po et Personal DeskMate 2.

rabais \$429

999.00
Total des prix cour. 1428.00

rabais \$528

1399.00
Total des prix cour. 1927.00

Support d'écran non inclus



BONI

Achetez le 1000 HX et recevez le boni d'un an de contrat de service sur l'UC en plus des 90 jours originaux de garantie.

Logiciels de Sierra

rabais \$33

Police Quest. Drame policier. 25-8005. Cour. 56.95... **39.95**
Thexder. Aventure en 3D. 25-1183. Cour. 44.95... **29.95**



34.95 12-1560
~~39.95~~

rabais \$5

rabais 9.95 44-8030
~~14.95~~

\$5



À réception des articles en liquidation, un bon de réduction offert sera émis. Nous nous réservons le droit de changer les routes de trafic. Les piles/cassettes/adaptateurs non inclus, sauf sous mention contraire.

Lecteur AM/FM stéréo portatif avec casque d'écoute Nova®-36.

rabais 35% **59.00**
Total des prix cour. 90.90
14-1039/33-2002



Casque d'écoute KOSS d'un style dernier cri et d'un son précis.

14.95

Achat spécial



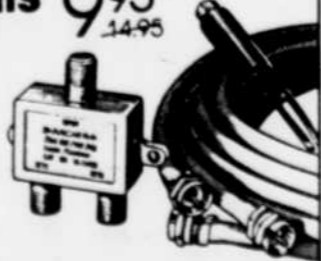
14.95 40-165
~~29.95~~

rabais 50%

Kit de coaxial pour télé et FM. Branchement à 1 antenne.

rabais 9.95 15-8320
~~14.95~~

\$5



CORRECTIONS

Dans notre cahier publicitaire "L'événement EXTRA", distribué vers le samedi 2 avril 1988, veuillez noter les corrections suivantes:
En page 3 - Les prix de solde des imperméables et gilets de nylon pour enfants doivent se lire 5.86\$ à 8.36\$ chacun, au lieu de 3.48\$ à 13.28\$.
En page 8 - La lotion Soft Sense, offerte au prix de solde de 2.77\$ est vendue en contenants de 400 ml et 100 ml respectivement, au lieu de 400 ml et 200 ml.
Nous nous excusons des inconvenients que ces erreurs auraient pu causer à notre clientèle.



L'INFORMATIQUE À VOTRE RYTHME



- Cours à temps plein et à temps partiel
- Possibilité d'un ordinateur à la maison
- Possibilité d'aide financière, prêt étudiant du Ministère, assurance-chômage

TECHNICIEN en informatique 420-31 (A.E.C.)
PROGRAMMEUR-ANALYSTE 420-51 (C.E.C.)

681-0082

2327, boul. Versant nord Suite 220 Ste-Foy, Qc G1N 4P4

Permis du Ministère: 210578



ASDEQ

Association des Economistes Québécois

CONFÉRENCE D'UNE JOURNÉE

Le développement économique de la région de la vieille capitale

Invités

Mme Gisèle Grandbois

Economiste Communauté Urbaine de Québec

M. Jacques Desmeules

Président GATIQ

M. Pierre A. Letarte

Professeur Université Laval

M. Laurent Boucher

Directeur du Bureau de Québec OPDQ

Lieu:

CHÂTEAU BONNE-ENTENTE

Salle Marcel-Dubé

Date: 7 avril 1988, 8h30

Coût: Membres 75\$

Non-membres 115\$

Réservations: Luc Bernier 647-1000

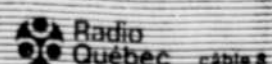


Ce soir

- "Politique'n roll": la musique engagée
- Gorbatchev en Europe de l'Est
- Hubert Reeves: la fin des papillons

Mercredi 20h Dimanche 23h

TABLE RASE



Voir les pages blanches pour le magasin Radio Shack le plus proche

Radio Shack



Le Soleil, René St-Pierre
Le nouveau secrétaire d'Etat, Lucien Bouchard

À Chicoutimi, Harvey dit non L'ex-ministre Côté disposé à céder son comté de Langelier à Bouchard

♦ MONTREAL (PC) - L'ex-ministre Michel Côté serait disposé à abandonner la vie politique si le premier ministre Mulroney le lui demandait, pour remettre son comté de Langelier au nouveau Secrétaire d'Etat, Lucien Bouchard.

« Quand le premier ministre vous demande quelque chose, c'est certainement à considérer très sérieusement », a déclaré M. Côté hier à La Presse.

Toutefois, s'empresse d'ajouter le député de Langelier, M. Mulroney ne demanderait pas à quelqu'un de céder son siège sans lui offrir une porte de sortie.

« Si M. Mulroney me le demandait, c'est que, dans toute sa sagesse, il aurait d'autres défis, d'autres objectifs pour Michel Côté.

« M. Mulroney ne pourrait me demander cela sans penser que je pourrais servir ailleurs; je reste un

conservateur, un fidèle supporter du premier ministre. »

Personne toutefois, tant au sein du parti que dans l'entourage du premier ministre, ne lui a demandé jusqu'ici de céder sa place, précise-t-il.

M. Côté s'est dit toutefois « déçu » des rumeurs voulant que le nouveau ministre, nommé jeudi dernier, songe à Langelier pour entrer aux Communes.

Côté, tasse-toi

« C'est un peu comme si on disait: Côté, tasse-toi », a confié l'entourage de l'Expansion économique régionale, forcée de quitter le cabinet pour avoir omis de révéler l'existence d'un emprunt de \$250,000 auprès d'un ami qui obtenait des contrats du gouvernement.

« En même temps, ça me flatte: on ne parlerait pas de Langelier si c'était un comté imprenable (pour les conservateurs) », a-t-il dit en insistant sur le travail accompli dans cette circonscription depuis 1984.

André Harvey admet que Chicoutimi représente une circonscription intéressante mais selon ses propos, « la politique, ça se fait dans des conventions et dans des élections ». Et le député de Chicoutimi assure qu'il sera dans la course aux prochaines élections générales.

« Avant les élections, il y aura une assemblée d'investiture. Chaque citoyen de Chicoutimi peut se présenter à cette assemblée mais j'y serai également car ma décision est prise », reprend M. Harvey.

Le représentant de Chicoutimi aux Communes assure que personne ne lui a tordu les bras pour qu'il démissionne, et que le bureau du premier ministre a agi avec beaucoup de respect. Le premier conseiller du premier ministre Mulroney, Bernard Roy, a laissé le député

prendre sa décision, et André Harvey trouve tout à fait « normal que le conseiller du premier ministre se renseigne sur les intentions des députés ».

« Pour ma part, j'aime trop rencontrer des gens et travailler pour ma circonscription. J'ai été élu en 1984 pour représenter les gens de Chicoutimi et j'ai fermement l'intention d'aller jusqu'au bout. Il n'est

pas question que je troque mon poste de député pour un travail dans la fonction publique », insiste M. Harvey.

Le député ne précise pas quand ni où il a été contacté par le premier conseiller du premier ministre. Il tient toutefois à mentionner que sa décision était arrêtée avant même de quitter le Canada pour la Grèce.

MAINTENANT À BEAUPORT

au 344, Seigneuriale

SPÉCIAUX en vigueur jusqu'au 10 avril 1988

SPÉCIAUX en vigueur jusqu'au 10 avril 1988

<p>FRAISES FRAÎCHES Produit des É.-U. Chopine bien remplie 65¢ la chopine</p>	<p>CÉLERI Produit des É.-U. Grosceur # 24 45¢ chacun</p>	<p>CHAMPIGNONS Blancs, frais Produit d'Ontario 95¢ la chopine</p>
<p>KIWIS Grosceur # 45 Produit importé 5/ 95¢</p>	<p>CONCOMBRES ANGLAIS Sans pépins Grosceur "moyen" 85¢ chacun</p>	<p>BROCOLI Très gros Produit des É.-U. 1 25\$ chacun</p>
<p>LAITUE BOSTON Produit des É.-U. 45¢ chacune</p>	<p>CAROTTES Produit de Floride Nouvelle récolte 1 65\$ sac 5 livres</p>	<p>ORANGES SUNKIST Sans noyaux 1 95\$ la douzaine</p>
<p>TOMATES ROUGES Grosceur 6 x 6 Préemballées 75¢ la livre</p>	<p>PAMPLEMOUSSES BLANCS Grosceur # 48 Indian River 25¢ chacun</p>	<p>ÉPINARDS Produit des É.-U. 95¢ le cello</p>
<p>POMMES VERTES GRANY SMITH Produit des É.-U. 75¢ la livre</p>	<p>CAROTTES COCKTAIL "MINIATURE" Produit des É.-U. Nouvelle récolte 45¢ le cello</p>	<p>ASPERGES FRAÎCHES Produit des É.-U. Grosceur standard 1 65\$ la livre</p>

NEUFCHÂTEL
2065, boul. Bastien
418-842-3084

CHARLESBOURG
1047, boul. du Jardin
418-627-0344

SAINTE-FOY
3440, rue de la Parade
418-657-7717

NEUFCHÂTEL
9210, boul. L'Ornière
418-842-0909

LÉVIS
51, route Kennedy
418-835-5526

BEAUPORT
344, Seigneuriale
418-661-7997

• FRUITS • LÉGUMES • CHARCUTERIE • FROMAGES • PAIN • PÂTISSERIES • VINS •

LE JARDIN MOBILE INCORPORÉ

ÉTABLI EN VILLE DEPUIS 1977

Spéciaux en vigueur jusqu'au 10 avril 1988 ou jusqu'à épuisement des stocks

ENTREPOSAGE FOURRURES

SERVICE DE CUEILLETTE GRATUIT,
À DOMICILE OU AU TRAVAIL
529-0077

10% D'ESCOMPTE
SI VOUS VENEZ CHERCHER
VOTRE FOURRURE AVANT
LE 1^{er} NOVEMBRE 1988

**COUREZ LA CHANCE
DE GAGNER
1000\$
EN ARGENT**

**ET DOUBLEZ
VOTRE MISE
EN COMMANDANT
UN NETTOYAGE**

**MARANDA
LUSTRE**

**SOIT:
2000\$
EN ARGENT**

Tirage le 1^{er} novembre 88

Admissible à ce concours
manteaux, jaquettes seulement

FORGUES

FOURRURES
UN NOM... UNE RÉPUTATION

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC, 529-0077

Sous la bannière néo-démocrate fédérale

Jean-Paul Harney sera candidat dans Lévis

♦LÉVIS — L'ancien chef du NPD-Québec, Jean-Paul Harney, sera candidat à l'investiture néo-démocrate dans la circonscription électorale de Lévis en vue des prochaines élections fédérales.

Ce matin, M. Harney doit faire part aux militants et aux médias de son intention de briguer de nouveau les suffrages pour le prochain scrutin fédéral. En conférence de presse, il définira les grands thèmes de sa campagne qui graveront nécessairement autour du libre-échange et de la situation du chantier maritime MIL Davie de Lauzon.

L'assemblée d'investiture de l'association fédérale néo-démocrate de Lévis se tiendra le 27 avril. LE SOLEIL a appris qu'une vingtaine de militants travaillaient d'arrache-pied à l'élection de M. Harney. Bien que l'exécutif de l'association confirme qu'aucune autre candidature n'a été officiellement déposée, on croit qu'un autre candidat pourrait prochainement se manifester et tenter de ravir l'investiture à Jean-Paul Harney.

Un résident de la rive nord, plus précisément de Sillery, l'ancien chef du Nouveau Parti démocratique-Québec n'en sera pas à sa première bataille électorale dans la circonscription de Lévis. Lors de l'élection fédérale du 4 septembre 1984, M. Harney et le député libéral sortant, Gaston Gourde, furent littéralement emportés par la vague bleue. Le conservateur Gabriel Fontaine recueillit 32,338 votes contre 17,283 et 12,076 respectivement pour ses adversaires Gourde et Harney. La victoire du candidat Fontaine mettait un terme à 54 années de

fidélité libérale dans Lévis.

Conservateurs et libéraux

À moins de candidatures-sures ou de tractations de dernière minute, le portrait électoral dans la circonscription de Lévis semble en place.

Informé du retour de son ancien adversaire néo-démocrate, le député de Lévis à la Chambre des Communes, M. Gabriel Fontaine, a annoncé qu'il solliciterait un nouveau mandat, « si, évidemment, les militants veulent de moi ».

Du côté des libéraux, le maire de Saint-Romuald, M. Denis Grenier, est déjà en pleine campagne pour l'investiture du parti pendant que son homologue de Bernières, M. Reynald Breton, médite sur l'op-

portunité d'un saut en politique fédérale.

Interrogé sur la date probable des élections, le député Fontaine croit que le premier ministre Brian Mulroney pourrait déclencher l'appel aux électeurs pour l'automne, soit en septembre ou en octobre. « Comme le témoignent les plus récents sondages, la cote du parti progressiste-conservateur dans l'opinion publique est à la hausse. Le premier ministre pourrait profiter de la conjoncture pour annoncer les élections », indique M. Fontaine qui n'a pas voulu émettre de commentaires sur ses éventuels adversaires « tant et aussi longtemps qu'ils n'auront pas obtenu l'investiture de leur parti respectif ».

Emplois d'été pour étudiants: Québec conserve la même recette gagnante

♦L'an dernier, Québec a doublé le nombre d'étudiants qui ont trouvé un emploi estival grâce à ses bons soins. Le gouvernement « récidive » avec la même campagne de promotion.

par Michel CORBEIL

Hier, le responsable des démarches pour le placement étudiant du Québec, M. Louis Durand, a fourni cette indication. « En termes de placement, 11,057 jeunes ont trouvé un emploi par notre intermédiaire », dont 3,362 au sein de la Fonction publique. En 1986, ce chiffre n'avait été que de 5,589 et, en 1985, de 10,372.

Selon lui, une meilleure stratégie de communication et le parrainage d'hommes d'affaires d'envergure ont compté pour ce redressement. L'embauche d'étudiants pour la promotion n'est certes pas négligeable puisque ces derniers avaient disparu des bureaux de placement en 1986, l'année où à peine un peu plus de 5,000 placements ont été faits par Québec.

Cette année, les étudiants coordonnateurs et promoteurs représen-

tent une dépense de \$2,6 millions dans le budget global de \$10,6 millions.

Mariage heureux

Hier, en conférence de presse à Québec, le ministre québécois délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, M. André Vallierand, a loué les « résultats exceptionnels » de l'offensive de 1987, insistant sur l'apport des chefs de file du secteur privé. « C'est la première fois qu'une complicité est créée avec le monde des affaires ».

L'influent promoteur Hervé Pomerleau agira comme parrain de la région de Québec. M. Pomerleau s'est dit d'avis que les « centrales ouvrières sont plus ouvertes » et que « le patronat s'humanise envers les jeunes ». Mais, a-t-il souligné, « il faut que les jeunes s'aident eux-mêmes ».

L'an dernier, le service de placement du Québec a recensé 44,000 emplois d'été offerts par des entreprises jointes par leurs programmes. Il n'a pas été possible de savoir le nombre d'emplois créés dans le cadre de cette intervention.



ASSEMBLÉE NATIONALE

AVIS DE CONSULTATION GÉNÉRALE

Avant-projet de loi portant réforme au Code civil du Québec du droit des obligations

La Commission des institutions est chargée d'étudier l'avant-projet de loi portant réforme au Code civil du Québec du droit des obligations. Les auditions de la Commission auront lieu à compter du 23 août 1988.

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion en regard de ce mandat peut soumettre un mémoire à la Commission des institutions.

Le mémoire doit être reçu au Secrétariat des commissions au plus tard le 1^{er} août 1988 en 25 exemplaires de format 8 1/2 pouces sur 11 pouces (21,5 cm sur 28 cm). Il doit être accompagné d'autant d'exemplaires d'un bref résumé de son contenu.

La Commission prendra connaissance des mémoires reçus. Elle choisira alors, parmi les personnes et les organismes qui lui ont fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 35 exemplaires supplémentaires.

Veillez adresser les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements à:

Me Lucie Giguère
Secrétaire de la Commission des institutions
Secrétariat des commissions
Hôtel du Parlement
Bureau RC. 17
Québec (Québec)
G1A 1A3

Tél.: (418) 643-2722
Télex: 051-2216
Bélinographe: (418) 643-0248

Avis publié par le Secrétariat des commissions

SEARS Studio de photographie

CONFIEZ SON SOURIRE À SEARS!



Les photographes du studio de photo Sears ne laissent rien au hasard pour que chaque photo de votre enfant soit tout à fait réussie!

Aussi disponibles: photographies couleur instantanées pour passeport.

JUSQU'À SAMEDI SEULEMENT!
Offre en vigueur jusqu'au 9 avril 1988.

12⁹⁵

Ensemble de 19 photos: comprend une photo de 8 x 10", 3 de 5 x 7" et 13 de formats portefeuille* avec choix de fonds traditionnels

*Nul besoin de prendre rendez-vous. Possibilité de crédit. Adultes et groupes familiaux bienvenus. Seulement 25¢ de plus pour chaque personne additionnelle en plus du prix de l'offre. Nous choisissons les poses. Fonds blancs ou noirs, photo à deux sujets et autres effets spéciaux ne sont pas disponibles pour l'ensemble annonce.

* Dimensions approximatives.

Studios photographiques dans tous les magasins Sears, dans notre unité de ventes par catalogue de Ste-Hyacinthe, et au Centre de liquidation de St-Léonard

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

Si votre ancien code postal commençait par

G I R

Si vous avez déménagé récemment et que le code postal de votre ancienne adresse commençait par GIR, voici un message important à votre intention.

Vous devez remplir une nouvelle demande de changement d'adresse, car le feu a détruit le dépôt de facteurs où était conservée l'ancienne liste des changements d'adresse du secteur GIR. Cette nouvelle demande n'entraîne évidemment aucuns frais de votre part.

Rendez-vous donc au bureau du Service à la clientèle de la Société canadienne des postes, situé au 1305, Chemin Sainte-Foy, 3^e étage ou à l'une des douze succursales postales de Québec, aux adresses suivantes:

300, rue Saint-Paul, Québec
105, rue Saint-Pierre, Québec
70, rue Carmichael, Beauport
250, 74^e Rue est, Charlesbourg
Place Fleur de Lys, 552, boul. Hamel
3, rue Buade, Québec
Place Sainte-Foy, 2450, boul. Laurier
360, Chemin de la Canardière, Limoilou, Québec
1145, Route de l'Église, Sainte-Foy
269, rue Saint-Joseph est, Québec
266, rue Saint-Vallier ouest, Québec
174, rue Maguire, Sillery

Si vous connaissez des parents ou des amis qui ont quitté la ville, faites-leur le message.

Nous nous excusons des désagréments que cet incendie a pu vous causer et nous vous assurons de notre volonté de toujours mieux vous servir.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
Notre engagement: vous donner un meilleur service.

ÊTRE

RECONNU

APPRÉCIÉ

DORLOTÉ

ce n'est pas que pour les gens connus...

C'EST AUSSI TRÈS IMPORTANT POUR TOUS LES CONSOMMATEURS

...et c'est ce qui se passe dans les 65 magasins et boutiques de l'Heureuse Alternative à Sainte-Foy.

VENEZ TENTER L'EXPÉRIENCE!

place des quatre bourgeois

L'HEUREUSE ALTERNATIVE À STE-FOY

angle Chemin des Quatre-Bourgeois et boulevard Duplessis

Langue d'affichage

Le maire Doré s'oppose au CPQ...

♦ MONTREAL (PC) — La langue d'affichage se révèle un point de divergence majeur entre les dirigeants du Conseil du patronat du Québec et le maire de Montréal. Au sortir d'une rencontre pour discuter des enjeux de Montréal, chacun conserve les positions adoptées et connues depuis toujours: l'administration municipale veut protéger le visage français de Montréal, les « patrons » souhaiteraient l'affichage commercial bi-

lingue, avec prépondérance du français.

« Notre position est connue, de dire le maire Doré. Nous voulons conserver le visage français de Montréal, qui est le reflet de sa réalité socio-économique et culturelle. Nous ne voulons pas la bilinguisation de toute la ville, mais nous souhaitons l'affichage en français et dans d'autres langues pour les petits

commerces, une notion qui peut être révisée. »

Selon M. Dufour, PDG du Conseil du patronat, et M. Marcel Bundo, président du conseil d'administration, « on va plus loin sur l'affichage. On souhaite que tous les commerces et non pas seulement les petits, puissent afficher aussi dans une autre langue, mais en donnant prépondérance au français. »

Le CPQ a aussi abordé avec le maire de Montréal la question de la sous-traitance, c'est-à-dire la possibilité pour Montréal de faire exécuter des travaux par l'entreprise privée et non seulement par ses propres employés.

Le maire Doré s'y montre favorable en principe, y voyant un indicateur comparatif de productivité et d'efficacité. Mais il rappelle les

contraintes des 15 conventions collectives municipales et de la sécurité d'emploi. Il se montre donc prudent quant aux applications qui pourraient s'avérer onéreuses s'il fallait payer du personnel inactif tandis que l'on donne des contrats à l'extérieur.

Il rappelle que la Ville a déjà recouru à l'entreprise privée dans le ramassage des déchets, l'entretien des rues, le déneigement. Il vante également la productivité accrue de la main d'œuvre municipale. ●



Le maire Jean DORÉ

...et traite de «chiches» les indemnités d'inondation du ministre Gilles Rocheleau

♦ MONTREAL (PC) — Même s'il attend, pour la commenter, d'avoir reçu la lettre du ministre Gilles Rocheleau, critiquant Montréal dans le dossier des inondations, le maire Jean Doré s'en prend tout de même au programme d'indemnisation du ministre qui serait « le plus chiche et le plus radin au Canada ».

Le ministre Rocheleau qui dit en avoir assez des accusations du maire Doré à son endroit, reproche à Montréal, dans une lettre, d'avoir dépensé \$4 millions en frais d'experts et en paperasse, sans donner un sou aux sinistrés du 14 juillet. Il rappelle que les fonctionnaires de son ministère étaient à l'œuvre pen-

dant que le maire poursuivait ses vacances.

Tout en paraissant vouloir minimiser l'importance de la querelle qui se prolonge entre le ministre et lui, le maire Doré demande à M. Rocheleau ce qu'il entend faire « pour ajuster ses critères à la moyenne canadienne. On a démontré, la semaine dernière, que le programme du ministre Rocheleau pour les sinistrés de Montréal est le plus chiche, le plus radin du Canada », réplique le maire.

C'est que la franchise (partie des dommages payable par le sinistré) est basée sur l'évaluation foncière qui est infiniment plus élevée à Montréal qu'ailleurs au Québec. « Si

bien, rappelle le maire, que la très vaste majorité des sinistrés n'ont pas droit au dédommagement ».

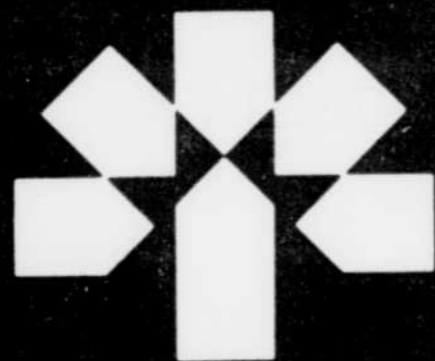
Depuis plusieurs mois, la Ville de Montréal demande au ministre de réviser ces critères pour rendre justice aux sinistrés. Le ministre se disait disposé, jeudi, à revoir les dossiers de 4,000 sinistrés à qui on a refusé de l'aide.

« C'est la première fois de son histoire que Montréal demande une indemnisation, plaide le maire Doré. Les Montréalais ont contribué partout, par leurs taxes, à indemniser d'autres citoyens. Il ne faudrait pas que le programme ne permette pas d'avoir ici un traitement semblable. » ●



Le ministre Gilles ROCHELEAU

LA BANQUE LAURENTIENNE OUVRE SES PORTES AU 1150 RUE CARTIER, QUÉBEC.



BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA

DERNIÈRE CHANCE

SUPER PROMOTION DU 10 MARS AU 15 AVRIL

DU MARDI AU SAMEDI INCLUSIVEMENT	
Fermé le lundi	
Mardi	de 10h00 à 15h30
Mercredi	de 10h00 à 18h00
Jeudi	de 10h00 à 20h00
Vendredi	de 10h00 à 18h00
Samedi	de 9h30 à 15h00
Caisier automatique OSCAR à votre service 7 jours par semaine.	

GRATUIT

À l'ouverture d'un premier compte de banque avec un dépôt minimum de 100 \$

OBTENEZ AU CHOIX:
Un cadran de voyage digital OU un ensemble de verres pour le patio
valeur 25 \$ chacun

À GAGNER 1 VOYAGE D'UNE SEMAINE À LA BARBADE

Courtoisie de l'Office du Tourisme de la Barbade

VALEUR 2 500 \$

Pour la succursale de la rue Cartier seulement

EN PLUS

À GAGNER 1 FORD TEMPO 1988 2 PORTES

VALEUR 10 500 \$
Informations: 529-9134



Pour les succursales de:
- Carrefour Neufchatel
- Carrefour Beauport
- Place des Quatre Bourgeois
- Rue Cartier, Québec



POURQUOI ACHETER VOTRE NOUVELLE FOURRURE MAINTENANT?



PARCE QUE

vous profitez des

SUPER-SPÉCIAUX FIN DE SAISON

avec des rabais atteignant

50%

sur certaines fourrures

PARCE QUE

vous profitez également de

NOTRE PLAN MISE DE CÔTÉ

ou du

MEILLEUR PLAN DE FINANCEMENT

12 MOIS

SANS INTÉRÊT

financement sur place sans intermédiaire

PARCE QUE

vous recevez en cadeau la nouvelle

CARTE PRIVILÈGES

qui vous offre en tout temps

10%* de rabais sur TOUS vos achats, MÊME sur les prix réduits.

Et les RÉPARATIONS GRATUITES avec tout achat de vêtements.

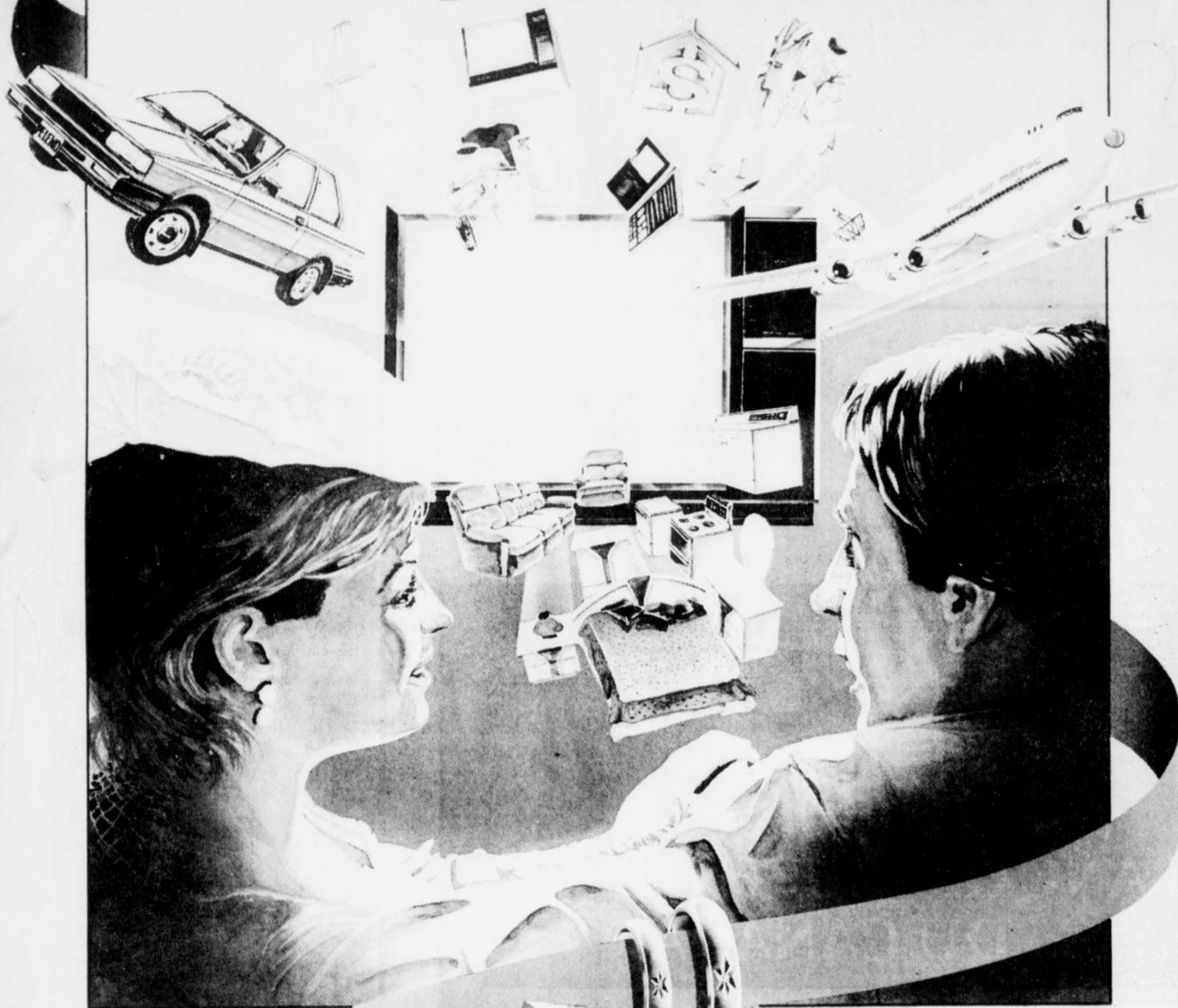
*Non valide sur la fourrure et les services connexes, sur les pelisses, au restaurant et au rayon des cosmétiques.

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC 525-4841

PLUS DE 100 000 \$ EN PRIX

PRÊT, PAS PRÊT



VIA
Québec




 Télé 4 Télé 7
 CHEM 8 CIMT 9
 CFER 11 CHAU 5

Vous mérite

REGARDEZ VIA QUÉBEC
DU LUNDI AU VENDREDI
À 16H00
SUR LE RÉSEAU
PATHONIC

**NE MANQUEZ PAS
LE GALA VIA QUÉBEC, ce Jeudi, 7 avril**



Le Soleil, René St-Pierre

La grève des chargés de cours a accru la participation étudiante au suffrage universel en cours d'ici jeudi pour doter la Confédération des associations étudiantes d'un nouvel exécutif. Plus de 700 personnes se sont rendues aux urnes hier. Les bulletins sont ici reçus par Hélène Daneault et Line Bouffard.

Grève des chargés de cours à Laval Des progrès réalisés dans les négociations

♦ Le rythme intensif des négociations entreprises la semaine dernière, en présence du conciliateur Robert Lecourt, entre l'université Laval et son Syndicat de chargés de cours, s'est poursuivi tout au cours de la journée d'hier, comme ce fut d'ailleurs le cas en fin de semaine.

par Jean-Claude RIVARD

Le plus grand secret a cependant encadré ces échanges en cours aux bureaux du ministère québécois du travail. Tout au plus a-t-on appris, au vice-rectorat aux ressources humaines, que les choses vont à un rythme encourageant et que des progrès ont été réalisés. Du côté syndical, on a précisé, sans plus, que la moitié du chemin est parcouru.

Mais sur le campus, rien, à première vue, n'a semblé perturber cette première journée de retour en classe après le congé de Pâques. A vrai dire, seuls étaient visibles les piquets de grève, en nombre limité, aux entrées du campus, et l'absence en classe de chargés de cours en grève depuis près de deux semaines. Comme toujours, les parcs de stationnement étaient pleins à craquer et, comme toujours, les agents municipaux de Sainte-Foy y ont joué allègrement du stylo au profit du trésor universitaire.

Comme toujours, aussi, les pavillons ont été grouillants d'activité.

S'ils se disent solidaires des chargés de cours en grève, la grande majorité des professeurs ont néanmoins prodigué leur enseignement en estimant que, pour le moment, leur rôle en est un d'appui moral et financier. Bon nombre de professionnels, chargés de cours à certaines heures, n'ont eux-mêmes pas hésité à se rendre en classe, a-t-on rapporté.

L'appel à la solidarité de la Confédération des Associations étudiantes (CADEUL) est resté substantiellement sans réponse, sauf

peut-être à l'École de service social et au département d'Histoire où les étudiants semblent impatients de bouger et font prévoir une manifestation imminente sur le campus.

Conséquences limitées

Pendant que l'administration universitaire tente de rassurer en qualifiant la situation de « presque normale », il est exact de relever que la grève des 700 chargés de cours de l'université Laval ne semble affecter que certaines facultés, notamment celles des arts, des lettres et des sciences sociales.

Du côté des sciences de la santé (médecine, art dentaire, sciences infirmières, pharmacie, etc.), des sciences pures et appliquées (génie, agriculture, alimentation, foresterie, géodésie, etc.), et des sciences de l'administration, l'année universitaire suit un cours presque normal, a-t-on fait savoir.

Même au pavillon Charles-De-Koninck, le plus touché de tous, la grève des chargés de cours n'a pas les mêmes effets partout. Ainsi, à la faculté de droit, l'activité est relativement peu perturbée, du moins en ce qui concerne le programme de baccalauréat.

Somme toute, il n'a pas été possible de déterminer quel nombre précis d'étudiants sont actuellement affectés par la grève des chargés de cours.

Trimestre non compromis

Les règlements universitaires exigent une présence en classe d'au moins 12 semaines pour l'attestation de validité de la session. Au moment du déclenchement de la grève des chargés de cours, on en était à la onzième semaine. Comme la présente session se termine officiellement le 22 avril, l'administration universitaire espère pouvoir récupérer, d'ici là, la période de cours perdue, si un règlement intervient bientôt au litige. D'autre part, la session d'été débute officiellement le 9 mai, laissant un jeu de deux semaines à des fins de récupération.

La perspective sourit cependant

peu aux étudiants qui, pour un grand nombre, comptent entrer sur le marché des emplois d'été, dès le premier mai.

Par ailleurs, l'administration universitaire ne semble pas avoir envisagé la possibilité que le conflit s'éternise et qu'elle doive retarder, sinon annuler, la session d'été. Sur-tout consacrée aux cours de langues vivantes, notamment celui de français pour étudiants non francophones, cette session fait appel aux services d'une majorité de chargés de cours.

LIQUIDATION

80%

JUSQU'À

DE RÉDUCTION

LÉVIS
85, route Kennedy
(voisin Citadelle auto)
837-5588

QUÉBEC
670, rue Bouvier
(autoroute de la Capitale,
sortie Pierre-Bertrand nord)
622-4117

SAINTE-FOY
2850, chemin Sainte-Foy
(angle route de l'Eglise et chemin Ste-Foy)
653-8150

@xpert Sol

GRAND

SOLDE DE PNEUS

ÇA CONTINUE!

CHÊNE SELECT

Parqueterie Préfini

239\$ pi²

MERISIER SELECT

Parqueterie Préfini

209\$ pi²

PLANCHER DE BOIS MERISIER

Select et meilleur vernis en usine 3/4" x 3/4"

Un vernis de polyuréthane pur à 97% appliqué par rayons ultraviolets

319\$ P.M.P.

BOIS NON SABLÉ RÉGULIER, NON VERNI

Chêne 3/4" x 1 3/4" select et meilleur **184\$** P.M.P.

Chêne 3/4" x 2" select et meilleur **209\$** P.M.P.

Chêne 3/4" x 3 1/4" select et meilleur **234\$** P.M.P.

PLUS Gratuit, marteau pour la pose

PLUS Service de livraison gratuit même pour ces spéciaux

PLUS Vente, installation, estimation

TOUTE LA GAMME DE PLANCHERS DE BOIS FRANC

LECLERC

NOUS VENDONS TOUTES LES SORTES DE PLANCHERS, DU BRUT AU FINI

Venez visiter notre luxueuse salle de montre

BOIS FRANC PLUS INC

312

2117, des Bouvreuils, Charlesbourg angle boul. du Jardin
622-8401 "TOUJOURS UNE LONGUEUR D'AVANCE"

RADIAL HAUTE PERFORMANCE LE PLUS ÉCONOMIQUE

À PARTIR DE **8370 \$** P175/70R13

DIMENSION	PRIX DE SOLDE	DIMENSION	PRIX DE SOLDE
P185/70R13	88.80	P235/60R14	113.70
P195/70R13	92.70	P245/60R14	121.80
P205/60R13	94.80	P225/70R15	118.80
P195/70R14	99.90	P235/70R15	121.80
P205/70R14	104.70	P215/65R15	111.90
P215/70R14	108.90	P245/60R15	128.70
P225/70R14	113.70	P255/60R15	132.90
P195/60R14	102.90	P275/60R15	147.90
P215/60R14	104.70		

RADIAL TOUTES SAISONS HAUTE PERFORMANCE

À PARTIR DE **13590 \$** P185/70HR13

DIMENSION	PRIX DE SOLDE	DIMENSION	PRIX DE SOLDE
P185/70HR14	143.70	P235/60HR14	170.70
P195/70HR14	151.80	P225/70HR15	180.90
P205/70HR14	158.70	P215/65HR15	166.80
P195/60HR14	154.80	P215/60HR15	154.80
P205/60HR14	156.90	P245/60HR15	199.80
P215/60HR14	157.80	P255/60HR15	209.70
P225/60HR14	163.80		

VOUS POURRIEZ GAGNER

Découvrez comment vous pourriez gagner l'un de cinq voyages pour deux à une grande course automobile - l'Indy 500. Vous trouverez tous les détails chez votre détaillant Goodyear durant le Grand solde de pneus.

GOODYEAR

LE SOLDE SE TERMINE LE 23 AVRIL

NOTRE MEILLEUR RADIAL TOUTES SAISONS

À PARTIR DE **7290 \$** P155/80R13

VECTOR

DIMENSION	PRIX DE SOLDE	DIMENSION	PRIX DE SOLDE
P155/80R13 FN	64.80	P195/70R14 LNDT	103.80
P165/80R13 BBTE	83.70	P205/70R14 BBTE	114.90
P175/80R13 LNDT	75.90	P205/70R14 LNDT	107.70
P175/80R13 BBTE	89.90	P175/75R14 BBTE	94.80
P185/80R13 LNDT	78.90	P185/75R14 BBTE	96.90
P185/80R13 BBTE	93.90	P195/75R14 BBTE	99.90
P175/70R13 BBTE	96.90	P205/75R14 BBTE	105.90
P175/70R13 LNDT	84.90	P205/75R15 BBTE	111.90
P185/70R13 BBTE	99.90	P215/75R15 BBTE	116.70
P185/70R13 LNDT	89.70	P225/75R15 BBTE	121.80
P185/70R14 BBTE	108.90	P235/75R15 BBTE	126.90
P185/70R14 LNDT	98.70		

RADIAL TOUTES SAISONS ÉCONOMIQUE

À PARTIR DE **5280 \$** P155/80R13

TIEMPO

DIMENSION	PRIX DE SOLDE	DIMENSION	PRIX DE SOLDE
P165/80R13	58.80	P205/75R15	78.90
P185/80R13	64.80	P215/75R15	83.70
P185/75R14	70.80	P225/75R15	88.80
P195/75R14	72.90	P235/75R15	93.90
P205/75R14	75.90		

CENTRES DE SERVICE AUTO GOODYEAR

<p>1220, BOUL. CHAREST OUEST Québec, Québec 681-4646 De 7 h 30 à 17 h 30 en semaine Samedis de 8 h 00 à 17 h 00</p>	<p>3115, BOUL. HOCHÉLAGA Ste-Foy, Québec 653-0641 De 7 h 30 à 17 h 30 en semaine Samedis de 8 h 00 à 17 h 00</p>	<p>5701, BOUL. LES GALERIES Québec, Québec 622-4191 Lundi à mercredi de 7 h 30 à 17 h 30 Jeudi et vendredi de 7 h 30 à 21 h 00 Samedis de 8 h 00 à 17 h 00</p>	<p>2600, BOUL. MONTMORENCY Québec, Québec 666-8900 Lundi à mercredi de 7 h 30 à 17 h 30 Jeudi et vendredi de 7 h 30 à 21 h 00 Samedis de 8 h 00 à 17 h 00</p>	<p>155, ROUTE DU PRÉSIDENT KENNEDY Lévis, Q.ébec 833-3602 Lundi à mercredi de 7 h 30 à 17 h 30 Jeudi et vendredi de 7 h 30 à 21 h 00 Samedis de 8 h 00 à 17 h 00</p>
<p>PNEUDS INC. 1766, BOUL. ST-JOSEPH Charlesbourg, Québec 628-2244 De 8 h 00 à 17 h 30 en semaine Samedis de 8 h 00 à 12 h 00</p>	<p>DESJARDINS SERVICE DE PNEUS INC. 710, BOUL. CHAREST OUEST Québec, Québec 681-4041 De 8 h 00 à 17 h 30 en semaine Samedis de 8 h 00 à 12 h 00 - 15 avril au 1er mai</p>	<p>Mécaniciens en devoir pour vous servir mieux, le samedi toute la journée</p>	<p>CENTRE GOODYEAR POUR CAMIONS</p> <p>1900, LEON-HAMEL Duberger, Québec 683-2521 De 7 h 30 à 17 h 30 en semaine Samedis de 7 h 30 à midi</p>	<p>SERVICE PNEUS AUCLAIR</p> <p>3755, BOUL. WILFRID-HAMEL Les Saules, Québec 871-6740 De 8 h 00 à 17 h 30 en semaine Samedis de 8 h 00 à midi</p>

LES FAITS DIVERS

Tragédie de samedi à Saint-Apollinaire

Un autre cas pour le coroner Boulianne

◆ Le coroner Marc-André Boulianne a manifesté, hier, l'intention de se pencher sur la tragédie survenue, samedi, à Saint-Apollinaire, en reprenant à la fin du mois son enquête publique sur deux autres accidents du même genre qui s'é-

taient produits, l'an dernier, à Québec et dans la Beauce.

par Michel TRUCHON

La mort de Jean-François Bergeron était la quatrième à se produi-

re depuis moins d'un an des suites de l'emballement d'un moteur de voiture. En mai dernier, une femme avait été tuée quand une voiture (une Audi) avait plongé sur un ponton de métal du port de Québec et en juin deux enfants avaient été

écrasés par une automobile (une Toyota) qui avait foncé dans l'entrée d'une maison, à Saint-Georges.

Dans les deux derniers cas, le coroner Boulianne avait tenu des enquêtes publiques, il y a deux semaines, mais il avait ajourné les audiences pour se donner un délai de réflexion, étant donné qu'il n'était pas satisfait de ce qu'il avait appris, rien ne lui ayant fourni suffisamment d'éléments pour en arriver à expliquer les tragédies.

Les experts avaient en effet démontré que l'examen des véhicules ne permettait pas de conclure à un problème mécanique en particulier, tandis que les deux conductrices avaient, pour leur part, affirmé qu'elles avaient suivi la procédure

habituelle de démarrage et qu'elles n'avaient pas fait de manoeuvre pouvant entraîner l'accélération subite de leur voiture.

Dans le cas de Saint-Apollinaire, il semble que la Nissan Multi touchée dans l'accident se soit conduite de la même façon que dans les autres affaires, c'est-à-dire qu'elle est devenue incontrôlable à l'occasion d'un démarrage ordinaire.

Le véhicule était conduit par Mlle Sophie Bergeron, de Saint-Apollinaire. En reculant à vive allure dans l'entrée de la maison du rang Marigot, et ce en dépit des efforts de la conductrice qui appuyait sur le frein de toutes ses forces, la voiture a fauché trois personnes qui se trouvaient sur le bord de la route. La victime est le frère de la conduc-

trice, Jean-François Bergeron, âgé de 22 ans.

Me Boulianne a fait savoir, hier, qu'il demanderait au coroner en chef, le Dr Jean Grenier, la permission d'ajouter cette nouvelle histoire à son enquête, pour tenter de faire la lumière sur un phénomène signalé depuis plusieurs années mais qui a fait les premières victimes au Canada l'an dernier. Aux États-Unis, on évalue à une vingtaine le nombre de personnes tuées dans des accidents attribuables à des accélérations soudaines de voitures.

Jusqu'à maintenant, aucune explication mécanique n'a pu être fournie. Quand cela a été possible, les voitures examinées ont été essayées et n'ont plus manifesté l'étrange phénomène. ●

VOTRE FOURRURE
NOTRE FRAÎCHEUR

Confiez votre fourrure aux meilleurs spécialistes. Cueillette et livraison gratuites. Examen et estimé sans frais. C'est le temps le plus propice pour faire réparer et nettoyer votre fourrure; nos spécialistes vous diront comment lui garder sa beauté.

Composez
524-3541

Prémont

Les meilleurs spécialistes

125, rue St-Joseph est - 524-3541

La surveillance intensive de la SQ a porté fruit

◆ La surveillance intensive effectuée par la Sûreté du Québec sur le réseau routier de la région 03, au cours du long congé de Pâques, a porté fruit, et ce corps policier se dit satisfait des résultats obtenus.

par Lucien LATULPPE

La SQ était heureuse, hier, de faire savoir que les accidents avaient diminué sensiblement. Un seul accident mortel est à déplorer, cette année, pour deux l'an dernier. 16 accidents avec blessés ont été enregistrés, cette année, relativement à 41 en 1987. On décompte 62 accidents matériels en 1988 alors que ce chiffre était de 75 en 1987.

Les policiers ont dressé moins de contraventions, soit 1,234 en 1988 pour 1,390 en 1987. Mais les automobilistes ont été plus nombreux à se faire attraper par le radar, soit 1,885 cette année relativement à 1,493 l'an dernier. Les avis de 48 heures ont un peu augmenté: 1,071 en 1988 pour 1,025 en 1987.

Par ailleurs, les conducteurs ont été plus sensibles aux rappels que l'essence et l'alcool font un mauvais mélange. En 1988, l'alcootest a été positif dans 52 cas alors qu'en 1987, 85 automobilistes avaient été pris en défaut.

La semaine dernière, la SQ avait fait savoir par les médias que

des effectifs supplémentaires seraient en service, durant tout le congé de Pâques, pour contrôler la vitesse des véhicules et surtout les conducteurs qui se permettent de prendre la route alors que leurs facultés sont diminuées par l'alcool, sans négliger pour autant toutes les autres infractions. ●

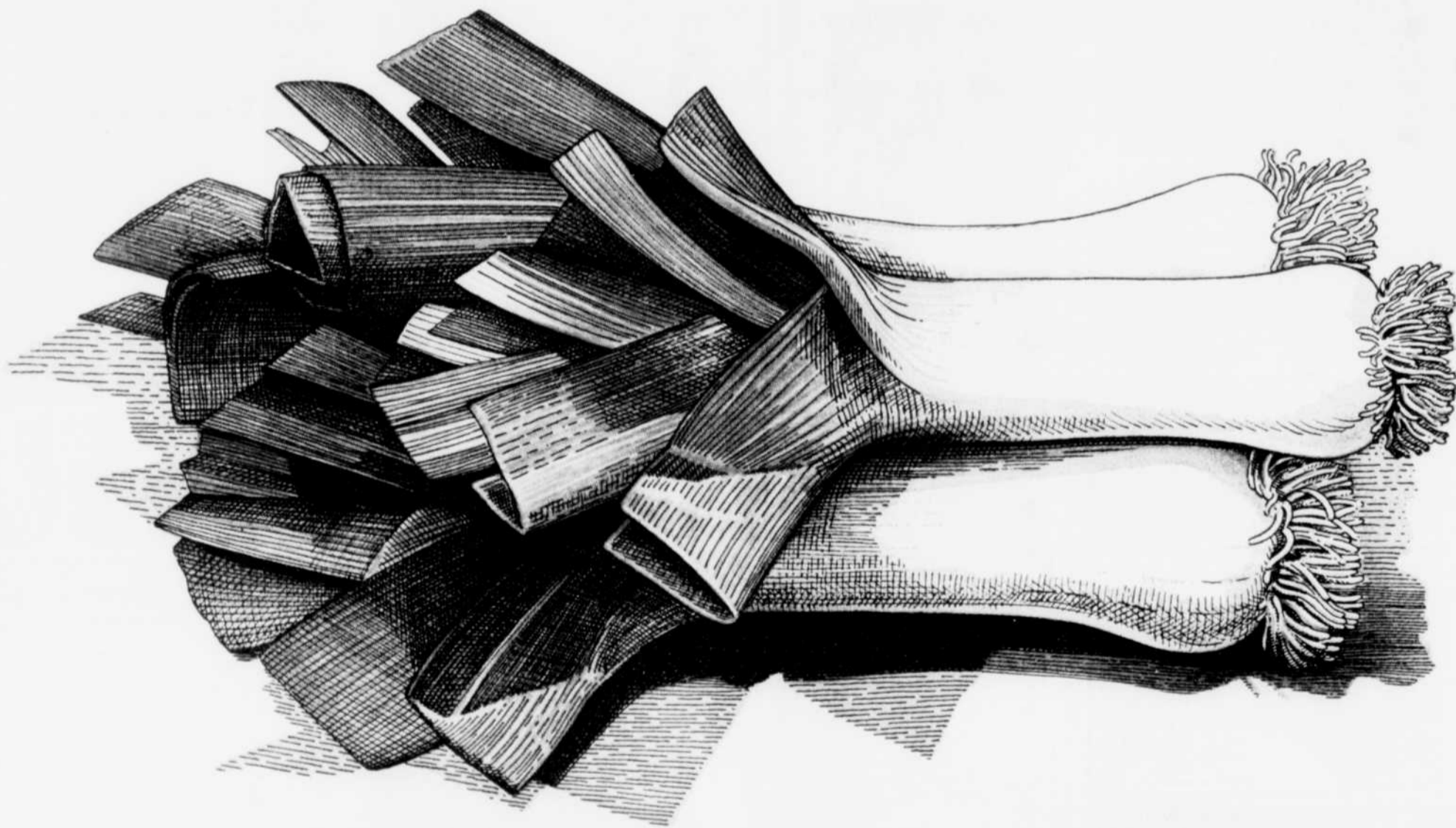
Trois ans de pénitencier pour viol, inceste et attentat à la pudeur

◆ THETFORD-MINES - René Jean, âgé de 55 ans, de Coleraine, a écopé d'une peine de trois années de pénitencier après avoir reconnu sa culpabilité à des accusations de viol, d'inceste et d'attentat à la pudeur sur la personne de l'une de ses fillettes d'âge mineur.

Les faits qui lui étaient reprochés, remontaient à 1982.

En comparaisant au palais de justice de Thetford-Mines, jeudi, devant le juge Louis Carrier, le quinquagénaire a été condamné également à trois ans de prison pour une affaire d'agression sexuelle sur une fillette de 10 ans, survenue en 1987.

Jean purgera ces deux sentences de trois ans de détention chacune avec confusion. ●



Pour retrouver cette fraîcheur dans votre soupe, pas besoin d'un ouvre-boîte. Seulement d'une paire de ciseaux.



ACHETEZ-EN TROIS. OBTENEZ-EN UNE GRATUITEMENT.

Vous n'avez qu'à nous envoyer trois (3) symboles CUP de n'importe laquelle des 20 savoureuses soupes Lipton et nous vous enverrons un (1) bon vous donnant droit à une boîte gratuite de 2 enveloppes de soupe Lipton. (Offre non valable pour les Cup-a-Soup de Lipton). S'il-vous-plait, envoyer vos trois symboles CUP accompagnés de votre adresse de retour à:

ACHETEZ-EN TROIS. OBTENEZ-EN UNE GRATUITEMENT
5415 Côte de Liesse, Montréal (Québec) H4P 1A3

Nom _____

Adresse _____ App _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Date d'échéance: 31 octobre 1988.

Les trois tragédies routières de Rimouski, en janvier Mise en branle des enquêtes du coroner Boulianne

Les trois tragédies routières qui ont coûté la vie à 10 personnes dans la région de Rimouski en l'espace de trois jours, en janvier, font l'objet d'enquêtes du coroner qui sont présidées par Me Marc-André Boulianne, de Québec.

Ces enquêtes ont débuté au palais de justice de Mont-Joli, hier. La

par Lucien LATULPPE

première concernait la collision du 16 janvier qui a fait trois morts à

Saint-Joseph-de-Lepage, dans la circonscription de Matapédia. Les victimes étaient Eric Lajoie, âgé de 20 ans, Pascal Perreault, âgé de 17 ans, et son jeune frère Michaël, âgé de 13 ans, tous trois de Saint-Noël de Matapédia.

La collision s'est produite sur la route 132, vers 11 h 05. Selon les témoins à l'enquête du coroner, l'auto des victimes, que conduisait Eric Lajoie, suivait une charrie à neige qui soulevait un nuage de

Son conducteur aurait-il freiné en perdant le camion de vue? Aurait-il tenté de le doubler ou aurait-il perdu la route de vue? Toujours est-il que cette auto a été heurtée, en plein dans le flanc droit, par une auto qui circulait en sens inverse. Elle était de travers sur la portion de route du véhicule circulant en direction opposée. Les trois victimes ayant été tuées sur le coup, personne n'a pu dire ce qui s'est produit exactement.

À Saint-Donat

Me Boulianne a entrepris, en après-midi, l'enquête sur la collision qui a fait trois morts à Saint-Donat de Matapédia, le 13 janvier. Il doit la compléter, aujourd'hui, et entreprendre celle sur la tragédie qui a fait quatre morts à Métis-sur-Mer, dans la circonscription de Matane.

À Saint-Donat, la collision a coûté la vie à Nicole Gagnon, âgée de 41 ans, à Marie-Anne Raymond, âgée de 77 ans, et à Joseph Plante, âgé de 75 ans, tous trois des Hauteurs, localité voisine de Saint-Donat. Les trois victimes étaient dans

l'auto de M. Isidore Plante, âgé de 43 ans, des Hauteurs, qui a subi des blessures graves. Deux autos se sont heurtées dans le rang des Bouleaux Est, vers 13 h 30. La chaussee était enneigée et l'un des conducteurs aurait perdu le contrôle de son véhicule.

À Métis-sur-Mer

La tragédie de Métis-sur-Mer est survenue dans une courbe de la route 132, cinq minutes plus tôt que celle de Saint-Joseph-de-Lepage.

L'auto occupée par M. et Mme Emilie Boucher, âgés de 67 et 60 ans, ainsi que par leur fils Gervais, âgé de 29 ans, et de son épouse âgée de 28 ans, tous de Baie-des-Sables, aurait dérapé sur une plaque de glace et a été happée par un camion-remorque arrivant en sens inverse.

Saint-Joseph-de-Lepage, Saint-Donat et Métis-sur-Mer sont des municipalités avoisinantes. Les enquêtes ont pour but d'établir les

causes et les circonstances de ces trois tragédies routières et, s'il y a lieu, de formuler des recommandations.

Le coroner Boulianne doit aussi enquêter demain sur la collision qui a coûté la vie à Claude Beaulieu, âgé de 9 ans, de Saint-Ulric de Matane, le 19 mai 1987. Cette tragédie est survenue au croisement de la route 132 et de la rue Principale du village de Saint-Ulric, endroit renommé par ses accidents nombreux.

Pas de suspect dans l'affaire de tentative de meurtre, à Limoilou

L'enquête se poursuit dans le cas de la tentative de meurtre qui s'est déroulée à Québec, lundi soir, sur la 3e Avenue, près de la 11e Rue. Plusieurs personnes ont été interrogées, hier, mais aucun suspect n'avait été arrêté, en fin d'après-midi.

par Lucien LATULPPE

Arsène Godin, âgé de 38 ans et domicilié dans le quartier Limoilou, a été trouvé étendu sur le trottoir, avec un couteau de cuisine planté dans le dos. Les enquêteurs espèrent pouvoir l'interroger sur son lit d'hôpital, aujourd'hui.

Godin est bien connu des meilleurs policiers, mais il était sans histoire depuis quelques années. Il n'a pu rien dire de son agression.

C'est un automobiliste qui l'a aperçu, vers 22h40. Godin était, à ce moment-là, appuyé contre un poteau. L'automobiliste s'est immobilisé pour lui porter secours et, se rendant compte qu'il avait un couteau dans le dos, il a aussitôt alerté la police.

Un incident semblable s'était déroulé, vers minuit et demi, le 25 février dernier. Denis Beaulieu, âgé de 33 ans, de la 3e Avenue, rentrait à pied chez lui. Au croisement de la 1re Rue et de la 3e Avenue, un individu s'est approché de lui par l'arrière. Beaulieu a précisé qu'il avait reçu un coup dans le dos et ressenti une vive douleur. C'est une fois rentré chez lui qu'il a constaté qu'il avait un couteau planté dans le dos.

POIRIER inc.
675, des Rocailles, Québec
527-5042

SANYO EUREAM

ÉNERGIE SOLUTION
5237, boul. Hamel ouest, Québec
872-8234



MODÈLE SUN 487-8

- 40 000 B.T.U.
- 504 po" de cuisson
- Style chariot
- Tablette avant pliante
- Grande fenêtre
- Indicateur de chaleur
- Allumeur électronique
- 2 grilles en porcelaine
- Couleurs: noir ou gris

ACCESSOIRES

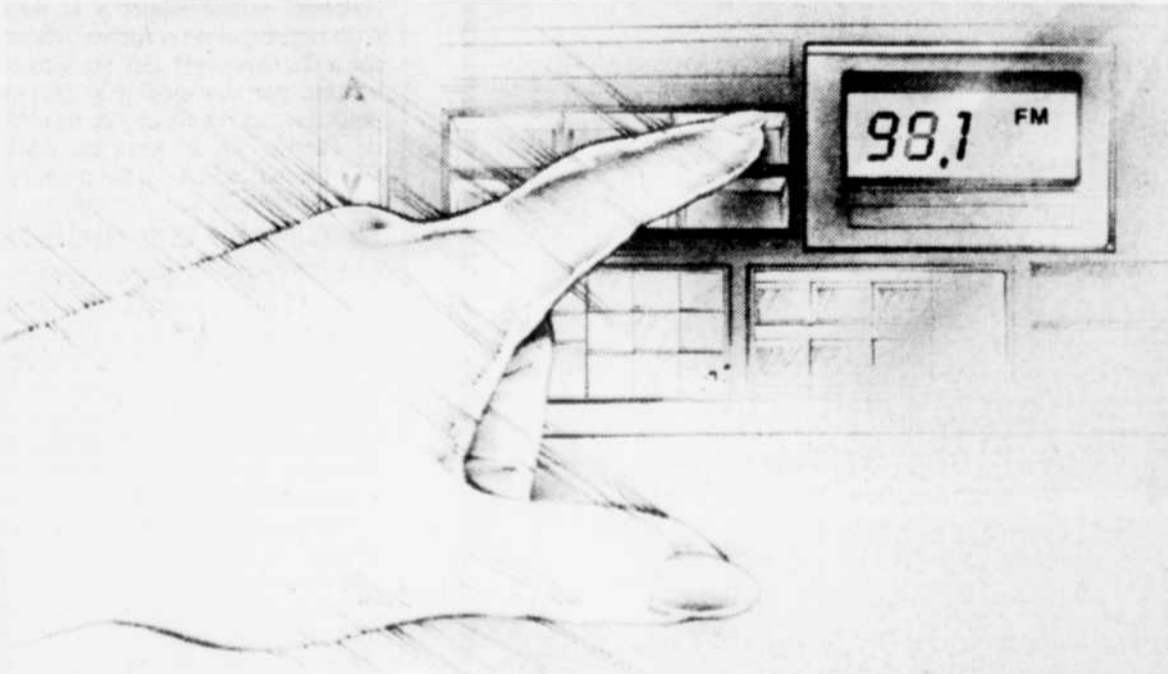
- Rôtisserie électrique
- Housse deluxe longue
- Brosse à recurer
- Jeu de 6 brochettes
- Jeu de 3 ustensiles

BONI: 6 brochettes

219⁹⁹\$ (ensemble)
69⁹⁹\$ (grill)
279⁹⁹\$ (ensemble)

EKO GAZ BAR
77, route Trans-Canada, Lévis, 872-3761

ELLE APPUYA SUR LA DÉTENTE...



98

F M

C H O I

... écoute-moi bien!

Prenez l'air du défi

UNE CARRIÈRE VOUS ATTEND

Vous aimez la liberté, les défis constants et l'aventure. Joignez-vous au monde aérien. N'hésitez plus, faites votre choix. Optez pour une carrière pleine de sensations.

Devenez pilote!

- Cours théoriques
- Licence privée
- Aéronautique 101
- Licence professionnelle
- Aéronautique 201
- Instructeur de vol
- Aéronautique 301

Debut des cours le 4 avril
Inscription la semaine du 28 mars



Édifice Avicentre — C.P. 6, Aéroport de Québec, Sainte-Foy, Qc G2E 3L9
871-0232

De bonnes déductions à réclamer...

à l'achat de ces fromages Kraft.

<p>REMBOURSABLE EN MAGASIN</p> <p>1\$ de rabais à l'achat de n'importe quelle combinaison de deux (2) paquets de 500 g de tranches de préparation de fromage fondu VELVEETA[®] ou SINGLES[®].</p> <p>1\$</p> <p>KRAFT</p> <p>FAITES-VOUS REMBOURSER RAPIDEMENT</p>	<p>REMBOURSABLE EN MAGASIN</p> <p>40¢ de rabais à l'achat d'un (1) paquet de 500 g de tranches de préparation de fromage fondu VELVEETA[®] ou SINGLES[®].</p> <p>40¢</p> <p>KRAFT</p> <p>FAITES-VOUS REMBOURSER RAPIDEMENT</p>	<p>REMBOURSABLE EN MAGASIN</p> <p>25¢ de rabais à l'achat d'un (1) paquet de n'importe quel format de fromage Mozzarella Kraft.</p> <p>25¢</p> <p>KRAFT</p> <p>FAITES-VOUS REMBOURSER RAPIDEMENT</p>	<p>REMBOURSABLE EN MAGASIN</p> <p>25¢ de rabais à l'achat d'un (1) paquet de n'importe quel format de fromage Brick, Farmer, Suisse, Colby, Havarti ou Gouda Kraft.</p> <p>25¢</p> <p>KRAFT</p> <p>FAITES-VOUS REMBOURSER RAPIDEMENT</p>	<p>REMBOURSABLE EN MAGASIN</p> <p>25¢ de rabais à l'achat d'un (1) paquet de n'importe quel format de fromage Cheddar, Mozzarella ou Brick PTTIT QUÉBEC[®].</p> <p>25¢</p> <p>KRAFT</p> <p>FAITES-VOUS REMBOURSER RAPIDEMENT</p>
---	---	---	---	--

© 1983 de Kraft Limitede

LES FAITS DIVERS

Écrasement d'un CF-18 sur l'île de Vancouver

Les recherches aériennes restent vaines

♦COMOX, C.-B. (PC) — Deux hélicoptères Labrador et un avion Buffalo ont survolé en vain, hier, la région de la péninsule Brooks, dans le nord de l'île de Vancouver, à la recherche d'un chasseur CF-18 et de son pilote, dont on ignore le sort.

« Nous conservons autant d'es-

poir que nous pouvons que nous allons le retrouver vivant », a déclaré le major Jan Martinsen, de la base militaire de Cold Lake, en Alberta.

Le disparu est le capitaine Michael Erickson, 27 ans, de North Delta, en banlieue de Vancouver.

Au volant d'un CF-18, le capitaine Erickson a décollé de la base de Comox, en Colombie-Britannique, à 2 h 17 mardi matin. Volant en compagnie d'un autre avion, il était à la recherche d'un bateau de pêcheur disparu le long des côtes de l'île de Vancouver.

Le bateau a éventuellement été

retrouvé et remorqué par un vaisseau du ministère fédéral des Pêches. Mais, à 3 heures du matin, le capitaine Erickson n'a plus répondu à l'appel.

Le major Robin Alford, du Centre de sauvetage et de coordination de Victoria, a fait remarquer que les pilotes de CF-18 sont vêtus d'un costume de survie et transportent un canot pneumatique gonflable et un approvisionnement d'aliments, au cas où ils auraient à s'éjecter.

Sauvetages

Le major Alford a également noté qu'il arrivait parfois que les CF-18, qui coûtent \$25 millions chacun et qui sont extrêmement rapides, servent à des fins de sauvetage.

Le Canada a acheté 138 CF-18 pour remplacer ses vieux CF-101 Voodoo et CF-104 Starfighter.

Depuis ce temps, six CF-18 se sont écrasés: cinq au Canada et le sixième à la base militaire de Baden-Soellingen, en Allemagne de

l'Ouest. Deux pilotes ont perdu la vie: le capitaine Tristan DeKonick et le capitaine Gerald Milligan, tous deux de la Colombie-Britannique.

L'ex-présidente de l'Ordre des infirmières auxiliaires écope de \$5,000 d'amende

♦MONTREAL (PC) — L'ex-présidente de l'Ordre des infirmières auxiliaires du Québec, Mme Mona Girard, a été condamnée cette semaine par le juge Jean-Pierre Bonin, de la cour des Sessions de la paix, à une amende de \$5,000 assortie d'une probation de deux ans, pour avoir fraudé sa corporation professionnelle du temps de sa présidence.

Mme Girard avait reconnu sa culpabilité le mois dernier et elle s'était engagée à rembourser la somme de \$10,000 dérobée à l'Ordre.

Elle avait remis sa démission

Construit aux États-Unis, le CF-18 est employé par la marine américaine et les forces aériennes d'Australie et d'Espagne. ●

comme présidente en avril 1987, au moment où le ministère public décidait de porter des accusations.

On lui reprochait d'avoir trompé l'organisme qu'elle dirigeait en lui facturant divers frais de restaurants et de voyages entre mai 1985 et le printemps 1987.

À défaut de payer l'amende imposée dans un délai de deux mois, l'accusée devra purger un an de prison. ●

Ste-Clothilde: l'enquête est fixée au 31 mai

♦VICTORIEVILLE (PC) — L'enquête publique sur le tragique incendie survenu le 23 janvier dernier au centre d'accueil Nor-Val de Sainte-Clothilde-de-Horton est fixée au 31 mai, a confirmé en fin de journée hier le commissaire aux incendies, Me Cyrille Delage.

Le sinistre, qui a ravagé un dortoir de l'institution de soins pour personnes handicapées, a coûté la vie à neuf bénéficiaires. L'origine de l'incendie n'a jamais été clairement établie. Une semaine plus tard, un deuxième incendie, qui n'a fait aucun blessé, devait hypothéquer lourdement l'avenir du bâtiment.

Hier, Me Delage s'est dit confiant de compléter l'audition de la dizaine de témoins, qui seront assignés, dans la seule journée du 31 mai. Si nécessaire, il poursuivra le lendemain, le 1er juin.

Plusieurs experts seront entendus par le commissaire, qui s'est cependant refusé à tout commentaire sur l'affaire. L'enquête se déroulera au palais de justice d'Arthabaska. C'est d'ailleurs la non-disponibilité d'une salle adéquate avant le 31 mai, qui fait en sorte que l'enquête n'a pas lieu plus tôt.

En apprenant la nouvelle, le directeur général de Nor-Val, M. Paul-Antoine Ouellet a simplement réitéré le vœu que « toute la lumière soit faite sur l'affaire. Il s'agit de neuf pertes de vie ».

D'autre part, l'étude sur l'avenir du bâtiment n'a pas avancé au cours des dernières semaines. Cependant, une rencontre entre les dirigeants de Nor-Val et des représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux doit avoir lieu incessamment. Actuellement, le bâtiment est toujours inoccupé. Les survivants du sinistre sont relocalisés dans quelques maisons d'accueil.

Enfin, l'évaluation de l'ampleur des dommages causés lors des deux incendies n'est pas encore complétée, a indiqué M. Ouellet. Les effets du dégel étaient attendus avant de mettre des chiffres sur la table. ●

Règlement de compte - MONTREAL (PC)

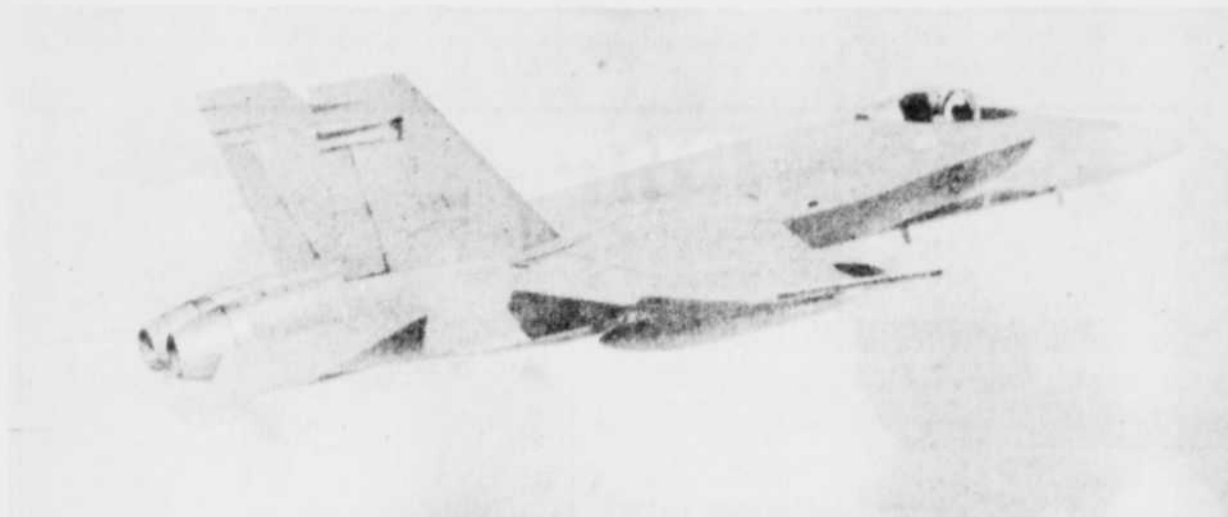
Un homme d'une cinquantaine d'années a été abattu d'un coup de feu à la figure, hier matin, dans le quartier Rivières-des-Prairies, à Montréal probablement à la suite d'un règlement de comptes. L'homme a été découvert vers 9h dans sa voiture, par des employés municipaux. La victime de ce 16e meurtre de l'année sur le territoire de la CUM serait connue de la police, qui n'a pas dévoilé son identité.

Saisie de vidéos pornos - MONTREAL (PC)

Plus de 2,000 vidéocassettes pornographiques, dont près de 200 abordant des thèmes sadomasochistes, ont été saisies, hier, à Longueuil par les policiers de l'escouade des mœurs de la Sûreté du Québec de Montréal. Il s'agit de l'une des plus importantes saisies de vidéocassettes pornographiques jamais effectuée au Canada. Les cassettes ont été saisies dans un club vidéo de la municipalité de la Rive-Sud de Montréal. 150 autres cassettes ont été découvertes plus tard dans une résidence non loin de là.

Une auto dans l'hôtel - MONTREAL (PC)

Une voiture ayant à son bord un couple de touristes américains, s'est soudainement retrouvée, tôt hier matin, à l'intérieur de l'hôtel Montréal-Crescent, enfonçant du même coup le comptoir de la réception. Apparemment, le conducteur qui se serait endormi au volant, aurait manqué le virage à l'angle de la rue Crescent et du boulevard René-Évesque. Heureusement, au moment de l'impact, la réceptionniste était allée chercher un thé.



C'est un appareil Cf-18 comme celui-ci qui est porté disparu.

Dites-vous que c'est une voiture familiale...

Si vous pensez que toutes les quatre-portes souffrent d'un manque d'énergie chronique, voici une exception. Et une belle. La Pontiac Tempest. Une fois au volant, vous aurez peine à croire qu'elle a été conçue pour la famille.

Ses lignes aérodynamiques lui confèrent un très bas coefficient de traînée. Ce qui est déjà prometteur.

Elle est même livrable avec un V-6 à injection multiple. Ce qui lui permet d'afficher encore plus nettement son tempérament fougueux.

Mais dites-vous quand même qu'elle est conçue pour la famille. Son comportement routier est évidemment irréprochable, dotée qu'elle est d'une direction à crémaillère précise et d'une boîte manuelle à 5 rapports.

Mais dites-vous quand même...

Il y a cependant une chose qui ne laisse pas de doute sur sa vocation familiale. C'est son rapport qualité/prix.

Surtout que maintenant, la Tempest vous propose **au choix:**

* LA CLIMATISATION SANS SUPPLÉMENT

* UNE BOÎTE AUTOMATIQUE SANS SUPPLÉMENT

* 500 \$ DE RABAIS

* Offre en vigueur pour l'achat au détail de Tempest neuves 1988 spécialement équipées. Climatiseur modèle standard installé à l'usine. Toutes taxes applicables en sus, y compris la taxe d'accise fédérale. Tous les détails chez votre concessionnaire participant.



Pontiac Tempest

Ça marche Pontiac!

TOTAL
GARANTIE
DE 3 ANS / 80 000 KM





38¢ /lb 84¢/kg
GROSSES BANANES
DOLE
Produit du Honduras



99¢ /lb 2,18\$/kg
POULET FRAIS
Catégorie Canada "A"
1 à 2 kg



89¢
JUS DE TOMATES
HEINZ
1,36/

DES GRANDES IDÉES, DES PETITS PRIX!



79¢
EAU DE SOURCE NATURELLE
STEINBERG
4 l



4,89\$
BOISSONS GAZEUSES
STEINBERG
24 canettes consignées
280 ml
(plus dépôt)

Consultez votre circulaire Steinberg!



9,99\$
TABAC À CIGARETTES
Belvedere, Mark Ten,
Craven "A" ou Rothmans
200 g

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler.



1,69\$
CROUSTILLES
STEINBERG
Au choix
400 g



3,99\$
SACS À ORDURES
STEINBERG
Ordinaires
66 cm x 91 cm
40 sacs

Pris en vigueur jusqu'au 9 avril 1988. Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Le totale prévaut en tout temps. Il est possible que certains articles ne soient pas offerts dans tous nos supermarchés.

Elles sont fraîches, nos idées.

STEINBERG

Il y a 20 ans

Pierre Trudeau devenait chef des libéraux

♦ OTTAWA (PC) — Il y a deux décennies de cela, les Beatles dominaient le palmarès musical, les pantalons «patte d'éléphant» faisaient fureur, le régime universel d'assurance-maladie n'était qu'un rêve et les humains n'avaient pas encore marché sur la Lune.

Et à Ottawa, dans un centre sportif étouffant, Pierre Elliott Trudeau devenait le leader du Parti libéral du Canada.

Cela se passait il y a exactement 20 ans aujourd'hui.

À compter de ce moment, Pierre Trudeau allait dominer le paysage politique pendant toute une génération, à un point tel qu'il peut, aujourd'hui encore, s'assurer les manchettes des journaux pratiquement à volonté. L'homme allait changer ce pays d'une manière irréversible.

Le français et l'anglais deviendraient les langues officielles du pays et seraient encastrées dans la Constitution. Plus d'un siècle après être devenu un pays, le Canada n'aurait plus à demander à la Grande-Bretagne l'autorisation de modifier sa propre Constitution. La Charte des droits garantirait une protection accrue aux droits de la personne.

Un référendum sur l'indépendance du Québec serait défilé.

Mais en cette belle journée de printemps 1968, tout cela restait à venir.

À peine quelques jours plus tôt,

le militant pour les droits des Noirs américains, le pasteur Martin Luther King, avait été assassiné. Robert Kennedy serait tué deux mois plus tard, à Los Angeles.

Montréal n'avait pas encore obtenu la première ligue de baseball majeur au Canada, et le taux de chômage dépassait à peine les six pour cent.

René Lévesque faisait la promotion de son livre, *Option-Québec*, dans lequel il revendiquait l'indépendance de la province.

Aux États-Unis, le diplomate George Ball écrivait que le Canada menait un combat d'arrière-garde en résistant au mouvement «inévitabile» vers le libre-échange avec les Américains.

Cinq ans avant sa venue au Parti libéral, Pierre Trudeau avait critiqué le premier ministre libéral Lester Pearson pour sa position sur les armes nucléaires, le qualifiant de «prêtre détroqué de la paix».

En 1965 cependant, les libéraux, qui avaient un besoin urgent de sang neuf au Québec, avaient sollicité Jean Marchand, leader ouvrier très connu. Celui-ci acceptait de se présenter à condition que le parti accueille également Gérard Pelletier et Pierre Trudeau. Ce fut fait.

M. Trudeau devint ministre de la Justice un an et demi plus tard, en avril 1967. Il procéda à la réforme de la loi sur le divorce et du Code criminel et commença à faire pres-

sion pour l'adoption d'une charte des droits, qui devait devenir l'une des grandes réalisations de sa carrière.

Dans un avant-goût des événements à venir, notamment de son attaque en règle de la semaine dernière contre l'Accord constitutionnel du lac Meech, M. Trudeau et le premier ministre Daniel Johnson s'affrontaient dans une conférence constitutionnelle qui outrepassait les revendications d'un statut spécial pour le Québec au sein de la confédération.

M. Trudeau entra tardivement dans la course à l'investiture qui avait débuté à l'annonce du retrait de M. Pearson, le 14 décembre, mais porté par une vague de «trudeumanie», il l'emportait après quatre tours de scrutin contre ses huit rivaux, incluant John Turner.

Le 20 avril suivant, il devenait le 15e premier ministre du Canada. ♦

Faites un sourire à la vie!

Lisez la chronique de l'hygiéniste dentaire en page C-2

CLINIQUE de mise au point BIONAIRE

AVANT DE REMISER VOTRE HUMIDIFICATEUR POUR L'ÉTÉ



NETTOYAGE ET REMPLACEMENT DU FILTRE. SÉRIE 200

UNE VALEUR DE 25,00

15⁸⁸*

* Nettoyage seulement 8,88
* Offre valide jusqu'au 2 juillet 1988

(AUTRES PIÈCES EN SUS)

POUR MIEUX PROFITER DE L'ÉTÉ, CHANGEZ D'AIR AVEC BIONAIRE



NETTOYAGE ET REMPLACEMENT DU FILTRE. SÉRIE 1000

UNE VALEUR DE 46,50

29⁸⁸*

* Nettoyage seulement 15,88
* Offre valide jusqu'au 2 juillet 1988

(AUTRES PIÈCES EN SUS)

CENTRE DU RASOIR FINE LAME

SAINTE-FOY
QUÉBEC
QUÉBEC
LÉVIS

Place Ste-Foy
Place Fleur de Lys
Galeries de la Capitale
Galeries Chagnon

653-1710
529-0711
627-2378
835-1415

Un privilège!

Les Pavillons de la Seigneurie



- ▶ 60 maisons-condominiums au pied du futur Sheraton Inn Mont Sainte-Anne.
- ▶ Un site seigneurial sur un promontoire à l'ouest du Mont Sainte-Anne et au cœur d'une magnifique forêt de bouleaux.
- ▶ Vue exceptionnelle sur le fleuve
- ▶ Accessibilité aux services du futur Sheraton Inn
- ▶ Maisons-condominiums de grand luxe sur 2 étages, totalisant environ 1 580 pieds carrés plus un sous-sol. On y retrouve trois grandes chambres à coucher (option de 2 ou 4 chambres).

Visitez notre pavillon modèle situé au 393, rue Gingras, Ste-Foy.

SEULEMENT 60 PAVILLONS ET JAMAIS PLUS!!!

Pour priorité d'achat, veuillez faire parvenir avant le 15 avril 1988, un chèque en fidéjussé remboursable en tout temps, à votre gré, au montant de 8 000 \$ au bureau de Taschereau, Giroux, Deschênes, Boutin, notaires, 2 590, boul. Laurier, suite 730, Sainte-Foy, Québec G1V 4M6.

Pour plus de renseignements: **Immobilier** Lundi au vendredi, 09h00 à 17h00 (418) 652-1481 Samedi et dimanche, 12h00 à 17h00 (418) 652-0864

La Seigneurie de Beauré

portes & fenêtres LAVALINC. FENÊXPERT.

Pour le choix

unik

ALCAN

LORENDO

aero

et pour les prix!

CARREFOUR LES SAULES
5150, boul. de l'Ormière, Québec
877-1484

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi: 9h00 à 17h30
Mardi: 9h00 à 17h30
Mercredi: 9h00 à 17h30
Jeudi: 9h00 à 21h00
Vendredi: 9h00 à 21h00
Samedi: 9h00 à 17h00

LE MONDE À VOS PIEDS DURANT LE GRAND SOLDE ORNEMENT DE LA BAIE

LES PLUS BEAUX TAPIS PROVENANT DES MEILLEURES FABRIQUES DU MONDE CHINE, INDE, IRAN, PAKISTAN, GRÈCE, ESPAGNE

50% DE RABAIS

SUR LE PRIX ORDINAIRE ÉTIQUETÉ DE NOS SUPERBES TAPIS CHINOIS



Ne manquez pas cet événement exceptionnel à la Baie des Galeries de la Capitale

Un vaste emplacement, un choix jamais vu, des prix fantastiques, voilà ce que nous vous offrons durant ce solde extraordinaire. Noués à la main par des maîtres-tapisiers, nos tapis chinois sont en pure laine spécialement lavée pour lui donner un lustre soyeux luxueux. Des siècles de culture orientale ont inspiré les créateurs de ces dessins merveilleux. Posséder l'un de ces tapis est maintenant un luxe abordable grâce à ce solde à 50% de rabais. Dimensions approx. 61 cm sur 91 cm à 274 cm sur 366 cm. Ord. 350\$ à 5 995\$ **175\$ à 2 997,50\$ ch.**

40% DE RABAIS sur le prix ordinaire d'un choix de tapis dont les tapis Aubusson d'Inde, Indo-Persans, Bokharas du Pakistan et les tapis de soie de Chine. Tous noués à la main. Dimensions comme ci-dessus. Ord. 195\$ à 7 500\$ **117\$ à 4 500\$ ch.**

Achat en magasin seulement. Venez vite faire votre choix, certains de nos tapis sont uniques!

Tapis, rayon 553 (en vigueur jusqu'au 23 avril).

Avant la livraison, demandez le traitement protecteur anti-taches **Automor bien!** Du Pont TEFLON™

la Baie